



# BMCE BANK

---

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE BMCE BANK EN NORMES IAS/IFRS ET NOTES ANNEXES

---

30 Juin 2014

Créée en 1959 et privatisée en 1995, BMCE Bank est une banque universelle qui offre une palette de produits et services diversifiés à travers un réseau national de près de 646 agences. BMCE Bank, troisième banque au Maroc en termes de parts de marché dépôts et crédits, est présente aujourd'hui dans une trentaine de pays en Afrique subsaharienne, en Europe, en Asie et en Amérique du Nord.

Les activités du Groupe BMCE Bank s'articulent principalement autour des activités de banque commerciale, des services financiers spécialisés, des activités de gestion d'actifs et autres activités de banque d'affaires de même que sur les activités à l'international.

### **BMCE Bank au Maroc**

Les activités du Groupe BMCE Bank au Maroc intègrent :

- La Banque des Particuliers & Professionnels qui figure un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - particuliers, professionnels, clientèle privée, migrants.
- La Banque de l'Entreprise fédère les PME et les Grandes Entreprises

Il est à préciser que BMCE Bank s'est engagée dans un programme de régionalisation visant le rapprochement du centre de décision du client et l'amélioration de l'efficacité commerciale de la Banque. Ainsi, le réseau de distribution de la Banque est désormais organisé par région, fédérant deux filières, à savoir les Particuliers/Professionnels et les Entreprises et disposant d'une large autonomie.

- La Banque d'Affaires, BMCE Capital, est organisée en plusieurs lignes métiers intégrées, à savoir la gestion d'actifs et de patrimoine, l'intermédiation boursière, les activités de marchés ainsi que le conseil et l'ingénierie financière.

- Les Filiales Financières Spécialisées dans le but de promouvoir les synergies commerciales et fonctionnelles intra-groupe, les produits desdites filiales ayant vocation à être, pour l'essentiel, commercialisés à travers le Réseau : le crédit à la consommation, le leasing, la bancassurance, le factoring, la location longue durée. Une filiale en charge du recouvrement, RM Experts, a été instituée en 2010.

### **BMCE Bank à l'international**

La dimension internationale de BMCE Bank trouve son origine dans la vocation historique tournée vers le commerce extérieur. La Banque s'est très tôt ouverte sur le marché international avec une présence renforcée en Europe. En effet, elle a été la première banque marocaine à ouvrir une Agence à Paris en 1972. Les activités européennes du Groupe sont dirigées par BMCE Bank International Holding (B.I.H) à Londres, Paris et Madrid, constituant la plate-forme du Groupe en Europe au service des investissements en Afrique.

En outre, la Banque dispose d'une vingtaine de bureaux de représentation dédiés notamment à l'activité des Marocains Résidant à l'Étranger. A cet effet, la Banque a récemment créé BMCE Euroservices, une entité en charge de cette activité en synergie avec le Réseau Maroc et ce dans le cadre de la réorganisation de la plateforme Europe.

BMCE Bank s'est également orientée vers le marché Africain dès la fin des années 80, suite à la contribution au redressement de la Banque de Développement du Mali, la première banque du pays, détenue à hauteur de 27,4%.

Pareillement, au Congo Brazzaville, BMCE Bank a pris, en 2003, une participation de 25% dans La Congolaise de Banque qu'elle a restructurée et positionnée en leader incontesté dans son secteur.

Le développement de BMCE Bank s'est accéléré en 2007, suite à l'acquisition d'une participation de 25% dans le capital du Groupe Bank of Africa présent dans une quinzaine de pays. Cette participation est ramenée aujourd'hui à près de 72.63% du Groupe bancaire panafricain.

Dans le cadre de la consolidation de ses structures en termes de gouvernance, la Banque a lancé depuis fin juin 2012 un projet de renforcement du dispositif global de maîtrise des risques et de contrôle interne. Au terme de ce projet, le Groupe BMCE Bank sera doté d'une nouvelle organisation d'ensemble inspirée des Groupes Bancaires internationaux et d'une gouvernance du Pôle Risques et Coordination Groupe renforcée.

# Sommaire

## **I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES**

- 1.1. Bilan Consolidé
- 1.2. Compte de Résultat Consolidé
- 1.3. État du Résultat Net et des Gains et Pertes Comptabilisés Directement en Capitaux Propres
- 1.4. Variation des Capitaux Propres
- 1.5. Tableaux des Flux de Trésorerie au 30 juin 2014
- 1.6. Résumé des Principes Comptables Appliqués par le Groupe

## **II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2014**

- 2.1. Marge d'Intérêts
- 2.2. Commissions Nettes
- 2.3. Gains Nets sur Instruments Financiers Evalués en Valeur de Marché par Résultat
- 2.4. Gains Nets sur Actifs Financiers Disponibles à la Vente
- 2.5. Produits et Charges des Autres activités
- 2.6. Coût du Risque
- 2.7. Gains et Pertes Nets sur les Autres Actifs
- 2.8. Impôt sur les Bénéfices

## **III. INFORMATIONS SECTORIELLES**

- 3.1. Résultat par Secteur Opérationnel
- 3.2. Actifs et Passifs par Secteur Opérationnel
- 3.3. Ventilation des Prêts et Créances

## **IV. NOTES RELATIVES AU BILAN**

- 4.1. Actifs et Passifs Financiers à la Juste Valeur par Résultat
- 4.2. Actifs Financiers Disponible à la Vente
- 4.3. Opérations Interbancaires, Créances et Dettes sur Etablissements de Crédit
- 4.4. Prêts, Créances et Dettes sur la Clientèle
- 4.5. Dettes Représentées par un Titre et Dettes Subordonnées et Fonds Spéciaux de Garantie
- 4.6. Actifs Financiers Détenus Jusqu'à L'échéance
- 4.7. Impôts Courants et Différés
- 4.8. Comptes de Régularisation, Actifs et Passifs Divers
- 4.9. Participations dans les Sociétés Mises en Equivalence
- 4.10. Immobilisations de Placement et d'Exploitation
- 4.11. Ecart d'Acquisition
- 4.12. Provision pour Risques et Charges

## **V / ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE**

- 5.1. Engagements de Financement
- 5.2. Engagements de Garantie

## **VI / REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL**

- 6.1. Descriptif de la Méthode d'Evaluation
- 6.2. Synthèse des Provisions et Description des Régimes Existants

## **VII / INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- 7.1. Évolution du Capital et Résultat par Action
- 7.2. Périmètre de Consolidation
- 7.4. Relations avec les Autres Parties Liées

## **VIII / NOTE SUR LES RISQUES**

- 8.1. Dispositif de Gestion des Risques
- 8.2. Risque de Crédit
- 8.3. Dispositif de Notation
- 8.4. Expositions au Risque de Crédit
- 8.5. Dispositif de Contrôle et de Surveillance des Risques de Crédit
- 8.6. Descriptif du Dispositif de Gestion des Risques de Liquidité et de Taux d'Intérêt
- 8.7. Risque de Marché
- 8.8. Risque Opérationnel



# **ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**



47, rue Allal Ben Abdellah  
20 000 Casablanca  
Maroc

Aux Actionnaires de  
BMCE Bank  
140, Avenue Hassan II  
Casablanca



11, Avenue Bir Kacem  
Souissi Rabat

## ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2014

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur et ses filiales (Groupe BMCE Bank) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2014. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 19.225.970, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 1.229.445.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCE Bank arrêtés au 30 juin 2014, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 26 septembre 2014

### Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Faïçal MEKOUAR  
Associé

KPMG

KPMG  
S E K P M G  
11 Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat  
Jamal SAAD EL IDRISSE  
Associé  
N° de l'Ordre : 212

Jamal SAAD EL IDRISSE  
Associé



## I. BILAN CONSOLIDE, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

### 1.1. BILAN CONSOLIDE

Les états financiers consolidés au 30 juin 2014 ont été approuvés par le Conseil d'Administration tenu en date du 26 septembre 2014.

<b>BILAN</b>			
<b>ACTIF</b>	<b>NOTES</b>	<b>juin-14</b>	<b>déc-13</b>
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		9 729 986	11 939 091
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1	28 555 471	28 223 948
Instruments dérivés de couverture		-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4.2	4 176 367	3 319 804
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	4.3	17 170 058	18 145 727
Prêts et créances sur la clientèle	4.4	148 408 565	149 374 957
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	4.6	15 658 531	12 536 742
Actifs d'impôt exigible	4.7	276 840	92 432
Actifs d'impôt différé	4.7	354 243	257 635
Comptes de régularisation et autres actifs	4.8	4 671 044	4 317 433
Actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	4.9	473 150	472 624
Immeubles de placement	4.10	810 637	947 602
Immobilisations corporelles	4.10	5 675 096	5 465 769
Immobilisations incorporelles	4.10	746 309	770 522
Ecarts d'acquisition	4.11	832 468	832 470
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>237 538 765</b>	<b>236 696 756</b>

(en milliers de DH)

<b>PASSIF</b>	<b>NOTES</b>	<b>juin-14</b>	<b>déc-13</b>
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-	68 253
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1	2 452 555	2 437 494
Instruments dérivés de couverture		567	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	4.3	35 039 980	35 068 715
Dettes envers la clientèle	4.4	152 703 094	148 790 337
Titres de créance émis	4.5	14 001 444	12 451 775
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		-	-
Passifs d'impôt courant	4.7	285 300	94 368
Passifs d'impôt différé	4.7	1 077 804	989 759
Comptes de régularisation et autres passifs	4.8	6 587 763	11 380 363
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance		-	-
Provisions pour risques et charges	4.12	465 605	456 573
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-	-
Dettes subordonnées	4.5	5 698 683	5 815 661
<b>TOTAL DETTES</b>		<b>218 312 795</b>	<b>217 553 298</b>
<b>Capital et réserves liées</b>		<b>12 494 956</b>	<b>12 104 178</b>
<b>Réserves consolidées</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
- Part du groupe		1 459 693	1 456 083
- Part des minoritaires		3 905 828	3 612 458
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe		146 417	107 914
Gains ou pertes latents ou différés, part des minoritaires		-10 369	-17 778
Résultat net de l'exercice		-	-
- Part du groupe		901 591	1 230 796
- Part des minoritaires		327 854	649 807
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b>		<b>19 225 970</b>	<b>19 143 458</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>237 538 765</b>	<b>236 696 756</b>

(en milliers de DH)



## 1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	NOTES	juin-14	juin-13*
Intérêts et produits assimilés		6 129 293	5 620 006
Intérêts et charges assimilés		-2 459 817	-2 353 901
<b>MARGE D' INTERÊTS</b>	2.1	<b>3 669 476</b>	<b>3 266 105</b>
Commissions perçues		1 075 221	1 046 386
Commissions servies		-162 350	-226 798
<b>MARGE SUR COMMISSIONS</b>	2.2	<b>912 871</b>	<b>819 588</b>
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2.3	689 601	282 694
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	2.4	121 051	166 437
<b>RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHÉ</b>		<b>810 652</b>	<b>449 131</b>
Produits des autres activités	2.5	413 327	487 629
Charges des autres activités	2.5	-208 245	-174 455
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>5 598 081</b>	<b>4 847 998</b>
Charges générales d'exploitation	2.9	-2 655 701	-2 520 776
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.9	-314 833	-323 716
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>2 627 547</b>	<b>2 003 506</b>
Coût du risque	2.6	-1 054 734	-875 174
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 572 813</b>	<b>1 128 332</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		37 864	36 331
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	21 820	-4 487
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		-	-
<b>RESULTAT AVANT IMPÔTS</b>		<b>1 632 497</b>	<b>1 160 176</b>
Impôts sur les bénéfices	2.8	-403 052	-284 905
<b>RESULTAT NET</b>		<b>1 229 445</b>	<b>875 271</b>
Résultat hors groupe		327 854	280 851
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>901 591</b>	<b>594 420</b>
Résultat par Action (EN MAD)		5,0	3,3
Résultat dilué par Action (EN MAD)		5,0	3,3

(en milliers de DH)

\* Montants retraités par rapport aux états financiers publiés à fin juin 2013, suite à l'entrée en vigueur des amendements de la norme IAS 19 R qui s'appliquent de façon rétrospective. Les rubriques impactées sont : les charges générales d'exploitation pour -1.3 MMAD, les impôts sur le résultat pour 0.5 MMAD et le résultat net pour -0.8 MMAD.

## 1.3. ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	juin-14	déc-13
Résultat net	1 229 445	1 880 603
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	45 911	12 379
Écarts de conversion	5 640	-3 039
Actifs financiers disponibles à la vente nets d'impôts	40 271	15 418
Écarts de réévaluation	40 271	15 418
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	0	14 817
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies nets d'impôts	0	14 817
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	45 911	27 195
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 275 356	1 907 798
Part du groupe	940 094	1 256 799
Part des intérêts minoritaires	335 262	650 999

(en milliers de DH)



#### 1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 191 425	81 911	14 254 704	4 153 339	18 408 043
Changement de méthodes comptables				7 152		7 152		7 152
Capitaux propres clôture 31.12.2012 corrigés	1 794 634	10 186 734	0	2 198 577	81 911	14 261 856	4 153 339	18 415 195
Opérations sur capital		122 810		-122 810		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			-35 727			-35 727	0	-35 727
Dividendes				-592 198		-592 198	-343 582	-935 780
Résultat de l'exercice				1 230 796		1 230 796	649 807	1 880 603
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (A)						0	0	0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (B)					14 226	14 226	1 192	15 418
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (C)					-3 039	-3 039		-3 039
Avantages au personnel IAS 19R					14 817	14 817		14 817
Gains ou pertes latents ou différés (A) + (B) + (C)				0	26 003	26 003	1 192	27 195
Variation de périmètre				-36 716		-36 716	-167 092	-203 808
Divers				44 956		44 956	-49 178	-4 221
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	1 794 634	10 309 544	-35 727	2 722 605	107 914	14 898 970	4 244 486	19 143 458
Changement de méthodes comptables						0		0
Capitaux propres clôture 31.12.2013 corrigés	1 794 634	10 309 544	-35 727	2 722 605	107 914	14 898 970	4 244 486	19 143 458
Opérations sur capital		390 778		-390 778		0		0
Paiements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres			35 727			35 727		35 727
Dividendes				-719 206		-719 206	-358 892	-1 078 099
Résultat de l'exercice				901 591		901 591	327 854	1 229 445
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (E)						0		0
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (F)					32 863	32 863	7 408	40 271
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (G)					5 640	5 640		5 640
Avantages au personnel IAS 19R						0		0
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				0	38 503	38 503	7 408	45 911
Variation de périmètre				-59 408		-59 408	21 540	-37 868
Divers				-93 519		-93 519	-19 084	-112 604
Capitaux propres clôture 30.06.2014	1 794 634	10 700 322	0	2 361 284	146 417	15 002 657	4 223 312	19 225 970

(en milliers de DH)





## 1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

### 1.5.1. Tableau des flux de trésorerie

	juin-14	déc-13
<b>Résultat avant impôts</b>	1 632 495	2 722 022
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 687 840	3 380 727
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	95 338	35 273
+/- Dotations nettes aux provisions	590 286	927 426
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-37 864	-69 089
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-875 285	-1 008 589
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
+/- Autres mouvements	-552 106	-61 503
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	908 210	3 204 245
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-3 213 422	3 464 610
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	7 651 746	-11 587 602
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-3 035 205	4 993 174
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-9 011 048	-2 839 357
- Impôts versés	-438 629	-636 635
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	-8 046 558	-6 605 810
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	-5 505 852	-679 544
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-256 811	-997 292
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-61	-174
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-325 639	-1 502 270
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	-582 511	-2 499 736
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-1 081 305	612 593
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	1 462 825	1 940 935
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	381 520	2 553 528
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	-34 801	71 311
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	-5 741 645	-554 441
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	15 544 470	16 098 911
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	11 870 838	9 854 817
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	3 673 632	6 244 094
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	9 802 825	15 544 470
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	9 729 986	11 870 838
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	72 839	3 673 632
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	-5 741 645	-554 441

(en milliers de DH)

### 1.5.2. Tableau des flux de trésorerie par zone géographique au 30 juin 2014

	MAROC	EUROPE	AFRIQUE
<b>Résultat avant impôts</b>	982 370	78 039	572 086
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 538 233	3 306	146 301
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	0	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	95 338	0	0
+/- Dotations nettes aux provisions	208 027	8 365	373 894
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-10 960	0	-26 904
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-744 671	-4 786	-125 828
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0
+/- Autres mouvements	-557 221	-4 735	9 850
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements</b>	528 746	2 150	377 313
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	-5 691 857	-283 439	2 761 874
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	4 649 909	-715 524	3 717 361
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-38 876	-272 761	-2 723 568
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-5 031 077	-63 410	-3 916 561
- Impôts versés	-305 491	-2 082	-131 056
<b>Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles</b>	-6 417 392	-1 337 216	-291 950
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	-4 906 276	-1 257 027	657 449
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-59 048	-561	-197 202
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-61	0	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-8 496	1 564	-318 707
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	-67 605	1 003	-515 909
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-648 982	0	-432 323
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	716 455	954 872	-208 502
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	67 473	954 872	-640 825
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	978	-19 698	-16 081
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	-4 905 430	-320 850	-515 366
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	6 835 274	372 857	8 336 339
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4 912 087	1 807	6 956 944
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	1 923 187	371 050	1 379 395
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	1 929 844	52 007	7 820 974
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 158 357	21 320	7 550 309
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-228 513	30 687	270 665
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	-4 905 430	-320 850	-515 366

(en milliers de DH)



## 1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

### 1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe BMCE Bank a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Les comptes consolidés semestriels résumés du Groupe BMCE BANK ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS (International Accounting Standards) 34 « information financière intermédiaire ». Ainsi les notes présentées en annexe des états financiers consolidés semestriels portent sur les événements et transactions importants pour comprendre l'évolution de la situation et de la performance financières du Groupe au cours du premier semestre 2014. Ces notes doivent être lues en liaison avec les comptes consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2013 tels qu'ils figurent dans le Document de référence au titre de l'exercice 2013.

Par ailleurs, les activités du Groupe ne présentant pas de caractère saisonnier ou cyclique, les résultats du premier semestre ne sont donc pas influencés par ces facteurs.

### 1.6.2. Principes de consolidation

#### a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe BMCE Bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

#### b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration, (une intégration globale ou une mise en équivalence) varie respectivement selon que le Groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 30 juin 2014, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

#### c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

##### Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

##### Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe BMCE Bank sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

#### d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

##### Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition

##### Ecart d'acquisition

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la



base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels indentifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

#### Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du groupe.

### 1.6.3. Actifs et passifs financiers

#### a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### b. Titres

##### Catégories de titres

Les titres détenus par le Groupe peuvent être classés en trois catégories.

##### Actifs financiers à la valeur de marché par résultat

Cette catégorie regroupe les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur en date de clôture et portés au bilan dans la rubrique « actifs ou passifs à la juste valeur par résultat ». Les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat de la période dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Il est à signaler que le Groupe n'a pas désigné dès l'origine des actifs et passifs financiers non dérivés à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat conformément à l'option offerte par l'IAS 39.

##### Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

La catégorie des « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » comprend les titres à revenu fixe ou déterminable, et assortis d'une maturité fixe, que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance.

Ils sont évalués après leur acquisition au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui intègre l'amortissement des primes et décotes correspondant à la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres ainsi que les frais d'acquisition des titres s'ils sont significatifs. Ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, de dépréciations en cas de défaillance de l'émetteur. Les revenus perçus sur ces titres sont présentés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

##### Actifs financiers disponibles à la vente

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs. En date d'arrêté, ils sont évalués à leur valeur de marché et les variations de celle-ci, présentées sous une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la cession des titres, ces gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ». Il en est de même en cas de dépréciation.

Les revenus comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans l'agrégat « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

##### Acquisitions et cessions temporaires

##### Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

##### Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au



bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

#### Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

#### c. Opérations en devises

##### Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

##### d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

Dépréciations sur prêts et créances et sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, dépréciations sur engagements de financement et de garantie

A chaque date de clôture, le Groupe détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers résultant d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur valeur ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable.

Le Groupe apprécie en premier lieu si des indications objectives de dépréciation existent individuellement, pour des actifs individuellement significatifs, de même que individuellement ou collectivement, pour des actifs financiers qui ne sont pas individuellement significatifs.

Si le Groupe détermine qu'il n'existe pas d'indications objectives de dépréciation pour un actif financier considéré individuellement, significatif ou non, il inclut cet actif dans un Groupe d'actifs financiers représentant des caractéristiques de risque de crédit similaires et les soumet collectivement à un test de dépréciation.

Au niveau individuel, constitue notamment une indication objective de perte de valeur toute donnée observable afférente aux événements suivants :

- L'existence d'impayés ;
- La connaissance ou l'observation de difficultés financières significatives de la contrepartie telles qu'il est possible de conclure à l'existence d'un risque avéré, qu'un impayé ait été ou non constaté ;
- Les concessions consenties aux termes des crédits, qui ne l'auraient pas été en l'absence de difficultés financières de l'emprunteur.

La dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...).

Le Groupe répartit le portefeuille des créances douteuses comme suit :

Créances individuellement significatives : Revue individuelle de chacun des dossiers pour estimer les flux de recouvrement et les positionner dans le temps. La dépréciation en IFRS correspond à la différence entre l'encours débiteur et la somme des recouvrements attendus actualisés.

Les créances non individuellement significatives : La population non couverte de manière individuelle fait l'objet d'une segmentation en classes homogènes de risque et fait l'objet d'un traitement suivant un modèle statistique, fondé sur des données historiques, des flux de recouvrement par année de déclassement approprié à chaque classe homogène des risques.

##### Les contreparties ne représentant pas des indicateurs de dépréciation

Ces créances font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, fondé sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêt. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille.

Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

L'exercice du jugement expérimenté des métiers ou du Pôle Risques et Coordination Groupe peut conduire le Groupe à constater des dépréciations collectives additionnelles au titre d'un secteur économique ou d'une zone géographique affectés par des événements économiques exceptionnels, le Groupe établit dans ce sens des watch list qui représentent la liste des comptes à risque.

Les dotations et reprises des dépréciations de valeur des actifs sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque » tandis que la reprise dans le temps des effets de l'actualisation constitue la



rémunération comptable des créances dépréciées et est enregistrée en intérêts et produits assimilés au compte de résultat.

#### **Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente**

Les « Actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés d'instruments de capitaux propres, sont dépréciés par contrepartie du compte de résultat lorsqu'existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition.

Le Groupe a défini deux critères de dépréciation non cumulatifs pour les instruments de capitaux propres inscrits au niveau des actifs financiers disponibles à la vente, l'un fondé sur la baisse significative du cours du titre en considérant comme significative une baisse du cours supérieure à 40 % de la valeur d'acquisition, un autre fondé sur la baisse durable à travers l'observation d'une moins-value latente sur une année.

Pour les instruments cotés sur un marché actif, la dépréciation est déterminée sur la base du cours coté, pour les instruments non cotés sur la base de la valeur de modèle.

La dépréciation des instruments de capitaux propres est enregistrée au sein du produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Pour les instruments de dettes, la dépréciation se fait de la même manière que les prêts et créances, soit une dépréciation sur base individuelle en cas d'indices de dépréciation durable et sur base collective en l'absence d'indices de dépréciation.

Compte tenu de la nature du portefeuille, le Groupe n'est pas concerné par la dépréciation des instruments de dette.

#### **Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »**

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif. La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

#### **e. Dettes émises représentées par un titre**

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

#### **f. Actions propres**

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BMCE BANK SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

#### **g. Instruments dérivés**

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

#### **h. Détermination de la juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers disponibles à la vente ».



La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

#### **i. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers**

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

#### **j. Coût du risque**

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

#### **k. Compensation des actifs et passifs financiers**

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### **1.6.4. Immobilisations**

#### **a. Immobilisations Corporelles**

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe BMCE Bank, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale LOCASOM.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe BMCE Bank.

#### **Matrice de décomposition retenue par BMCE BANK**

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

#### **Pertes de valeur**

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

#### **b. Immeubles de placement**

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.



Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe BMCE Bank a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

### c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le Groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

#### 1.6.5. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

#### a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

##### Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

##### Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

#### b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

##### Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

##### Contrats de location simple

Le bien n'est pas comptabilisé à l'actif du preneur. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont enregistrés dans le compte de résultat linéairement sur la période de location.

#### 1.6.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 30 juin 2014 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.



### 1.6.7. Avantages au personnel

#### Classification des avantages au personnel

##### a. Avantages à court terme

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

##### b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

##### c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le Groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

##### d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

##### e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

##### a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des

prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

##### b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes.

### 1.6.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur





la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

### 1.6.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Trois critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers ;
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation ;
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.

### 1.6.10. Impôt exigible et différé

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui a moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

### 1.6.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

### 1.6.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations (individuelles et collectives) opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire.

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.



## II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2014

### 2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux actifs disponibles à la vente et aux actifs détenus jusqu'à l'échéance.

	juin-14			juin-13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	4 784 035	1 406 087	3 377 948	4 460 990	1 485 645	2 975 345
Comptes et prêts/emprunts	4 457 097	1 370 360	3 086 737	4 172 981	1 447 474	2 725 507
Opérations de pensions		35 727	-35 727		38 171	-38 171
Opérations de location-financement	326 938		326 938	288 009		288 009
Opérations interbancaires	383 633	525 443	-141 810	358 480	450 238	-91 758
Comptes et prêts/emprunts	261 668	488 145	-226 477	222 345	440 856	-218 511
Opérations de pensions	121 965	37 298	84 667	136 135	9 382	126 753
Emprunts émis par le Groupe	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture de résultats futurs	0	0	0	0	0	0
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	0	0
Portefeuille de transactions	511 850	528 287	-16 437	438 384	418 018	20 366
Titres à revenu fixe	511 850	376 436	135 414	438 384	283 301	155 083
Opérations de pensions			0			0
Prêts/emprunts			0			0
Dettes représentées par un titre	0	151 851	-151 851	0	134 717	-134 717
Actifs disponibles à la vente			0			0
Actifs détenus jusqu'à échéance	449 775		449 775	362 152		362 152
<b>TOTAL</b>	<b>6 129 293</b>	<b>2 459 817</b>	<b>3 669 476</b>	<b>5 620 006</b>	<b>2 353 901</b>	<b>3 266 105</b>

(en milliers de DH)

### 2.2. COMMISSIONS NETTES

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

	juin-14			juin-13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	704 615	50 201	654 414	454 155	106 579	347 576
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	483 828		483 828	143 289		143 289
sur titres	80 948	36 858	44 090	70 177	84 960	-14 783
de change	139 839	13 343	126 496	240 689	21 619	219 070
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	370 606	112 149	258 457	592 231	120 219	472 012
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	165 405	22 669	142 736	139 688	19 553	120 135
Assurance			-			-
Autres produit et charge sur prestation de service	205 201	89 480	115 721	452 543	100 666	351 877
<b>TOTAL</b>	<b>1 075 221</b>	<b>162 350</b>	<b>912 871</b>	<b>1 046 386</b>	<b>226 798</b>	<b>819 588</b>

(en milliers de DH)



### 2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché, ainsi que les dividendes des titres à revenu variable.

	juin-14			juin-13		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	657 746		657 746	257 047		257 047
Instruments financiers dérivés	31 855	0	31 855	25 647		25 647
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
<b>TOTAL</b>	<b>689 601</b>	<b>0</b>	<b>689 601</b>	<b>282 694</b>	<b>0</b>	<b>282 694</b>

(en milliers de DH)

### 2.4. GAINS NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE

Ce poste comprend notamment :

- les dividendes et autres revenus provenant des actions et autres titres à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les plus et moins-values de cession réalisées sur des titres à revenu fixe et à revenu variable classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente ;
- les dotations pour dépréciation liées à la perte de valeur des titres à revenu variable, classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente.

	juin-14	juin-13
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
plus ou moins values de cession		
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>121 051</b>	<b>166 437</b>
Produits de dividendes	174 617	159 175
Charges de dépréciation	-51 001	51 322
Plus-values nettes de cession	-2 565	-44 060
<b>TOTAL</b>	<b>121 051</b>	<b>166 437</b>

(en milliers de DH)

### 2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	juin-14			juin-13		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	135 312	49 095	86 217	125 102	46 839	78 263
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	116 570	128 988	-12 418	200 720	97 156	103 564
Autres produits d'exploitation non bancaires	161 445	30 162	131 283	161 807	30 460	131 347
<b>TOTAL</b>	<b>413 327</b>	<b>208 245</b>	<b>205 082</b>	<b>487 629</b>	<b>174 455</b>	<b>313 174</b>

(en milliers de DH)



## 2.6. COUT DU RISQUE

La rubrique « Coût du risque » comprend les charges résultant de la manifestation de risques de crédit et de contrepartie et litiges inhérents à l'activité bancaire réalisée avec des tiers. Les dotations nettes aux dépréciations ne relevant pas de tels risques sont classées dans les rubriques du compte de résultat correspondant à leur nature.

### Coût du risque de la période

	juin-14	juin-13
<b>Dotations aux provisions</b>	<b>-1 239 385</b>	<b>-985 406</b>
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-1 214 129	-910 420
Provisions pour dépréciations des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-763	-3 917
Autres provisions pour risques et charges	-24 493	-71 069
<b>Reprises de provisions</b>	<b>523 358</b>	<b>271 097</b>
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	489 952	200 115
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature	329	412
Reprises des autres provisions pour risques et charges	33 077	70 570
<b>Variation des provisions</b>	<b>-338 707</b>	<b>-160 865</b>
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-353 661	-160 865
Décote sur les produits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	14 954	0
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
<b>COÛT DU RISQUE</b>	<b>-1 054 734</b>	<b>-875 174</b>

(en milliers de DH)

## 2.7. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	juin-14	juin-13
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	0	0
Plus-values de cession		0
Moins-value de cession		0
Titres de capitaux propres consolidés	0	0
Plus-values de cession	0	0
Moins-value de cession	0	0
Autres	21 820	-4 487
<b>Gains ou pertes sur autres actifs</b>	<b>21 820</b>	<b>-4 487</b>

(en milliers de DH)

## 2.8. IMPOT SUR LES BENEFICES

### 2.8.1. IMPÔTS COURANTS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS

	juin-14	déc-13
Impôts courants	276 840	92 432
Impôts différés	354 243	257 635
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>631 083</b>	<b>350 068</b>
Impôts courants	285 300	94 368
Impôts différés	1 077 804	989 759
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 363 104</b>	<b>1 084 126</b>

(en milliers de DH)



## 2.8.2. CHARGE NETTE DE L'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	juin-14	juin-13
Charge d'impôts courants	-443 301	-330 732
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	40 249	45 827
<b>Charges nette de l'impôt sur les bénéfices</b>	<b>-403 052</b>	<b>-284 905</b>

(en milliers de DH)

## 2.8.3. LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

	juin-14	juin-13
Résultat net	1 229 445	875 271
Charges d'impôt sur les bénéfices	-403 052	-284 905
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>-32,8%</b>	<b>-32,6%</b>

(en milliers de DH)

### Analyse du taux effectif d'impôt

	juin-14	juin-13
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-4,2%	-4,4%
<b>Taux d'impôt effectif moyen</b>	<b>32,8%</b>	<b>32,6%</b>

(en milliers de DH)



### III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière au sein du Groupe BMCE Bank est déclinée en quatre pôles d'activité :

- **Banque au Maroc** : ce domaine regroupe BMCE Bank activité Maroc.
- **Gestion d'actifs et Banque d'affaires (GABA)** : ce domaine regroupe la banque d'affaires (BMCE Capital), la société de bourse (BMCE Capital Bourse), et la société de gestion d'actifs (BMCE Capital Gestion).
- **Services Financiers Spécialisés** : ce domaine regroupe la société de crédit à la consommation (Salafin), la société de crédit-bail (Maghrébaïl), la société d'affacturage (Maroc Factoring), la société de recouvrement (RM Experts) et la société d'assurance-crédit (Acmar),
- **Activités à l'international** : ce domaine regroupe BMCE International Holding, Bank Of Africa, La Congolaise de Banque, BMCE Euroservices et la Banque de Développement du Mali.

#### 3.1. RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	juin-14					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêts	1 565 688	4 864	345 674	-8 671	1 761 921	3 669 476
Marge sur commission	386 889	60 387	6 775	0	458 820	912 871
<b>Produits nets bancaires</b>	<b>2 573 645</b>	<b>110 525</b>	<b>358 811</b>	<b>78 106</b>	<b>2 476 994</b>	<b>5 598 081</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 294 304	-90 288	-84 545	-39 273	-1 462 124	(2 970 534)
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>1 279 342</b>	<b>20 237</b>	<b>274 266</b>	<b>38 833</b>	<b>1 014 869</b>	<b>2 627 547</b>
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-224 416	-19 172	-68 387	-7 047	-84 030	( 403 052)
<b>Résultat Net Part du Groupe</b>	<b>436 390</b>	<b>38 056</b>	<b>82 622</b>	<b>24 355</b>	<b>320 168</b>	<b>901 591</b>

(en milliers de DH)

	juin-13					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêts	1 493 988	2 330	282 859	-2 982	1 489 910	3 266 105
Marge sur commission	355 321	50 817	2 131	0	411 319	819 588
<b>Produits nets bancaires</b>	<b>2 106 461</b>	<b>106 777</b>	<b>291 078</b>	<b>77 374</b>	<b>2 266 308</b>	<b>4 847 998</b>
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-1 284 807	-101 479	-84 410	-40 741	-1 333 055	(2 844 492)
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>821 655</b>	<b>5 298</b>	<b>206 667</b>	<b>36 633</b>	<b>933 253</b>	<b>2 003 506</b>
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-128 342	-11 560	-43 551	-4 409	-97 043	( 284 905)
<b>Résultat Net Part du Groupe</b>	<b>259 878</b>	<b>35 739</b>	<b>52 401</b>	<b>19 652</b>	<b>226 750</b>	<b>594 420</b>

(en milliers de DH)

#### 3.2. ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	juin-14					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
<b>TOTAL BILAN</b>	<b>163 214 074</b>	<b>428 964</b>	<b>8 003 614</b>	<b>90 068</b>	<b>65 802 045</b>	<b>237 538 765</b>
<b>ELEMENTS D'ACTIF</b>						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 456 987	111 695	17 166	19 957	2 570 562	4 176 367
PRETS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTELE	97 484 950	157	14 442 480	0	36 480 978	148 408 565
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	28 414 298	121 020	2 155		17 998	28 555 471
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ÉCHEANCE	2 591 115	0	27	0	13 067 389	15 658 531
<b>ELEMENTS DU PASSIF</b>						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	104 631 895	993	1 167 264	0	46 902 942	152 703 094
FONDS PROPRES	14 041 581	133 793	1 160 080	( 129 726)	4 020 242	19 225 970

(en milliers de DH)



	déc-13					TOTAL
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	
<b>TOTAL BILAN</b>	161 135 143	362 570	14 602 647	192 495	60 403 901	236 696 756
<b>ELEMENTS D'ACTIF</b>						
ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE	1 417 723	109 504	14 713	22 763	1 755 101	3 319 804
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	102 077 895	273	13 781 855	0	33 514 934	149 374 957
ACTIFS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR	27 649 487	47 963	48		526 450	28 223 948
PLACEMENTS DETENUS JUSQU'À ECHEANCE	2 523 427	0	27	0	10 013 288	12 536 742
<b>ELEMENTS DU PASSIF</b>						
DETTES ENVERS LA CLIENTELE	102 358 798	6 204	1 240 940	0	45 184 395	148 790 337
FONDS PROPRES	13 839 405	137 808	1 188 659	(82 799)	4 060 385	19 143 458

(en milliers de DH)

### 3.3. VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

Ventilation des prêts et créances sur les établissements de crédit par zone géographique

	juin-14			déc-13		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	11 878 534	58 669	58 669	11 901 101	58 672	36 797
Europe	1 938 435	0	0	1 783 526	.	.
Afrique	3 345 506	11 761	4 178	4 439 225	3 408	3 408
<b>Total en principal</b>	<b>17 162 475</b>	<b>70 430</b>	<b>62 847</b>	<b>18 123 852</b>	<b>62 080</b>	<b>40 205</b>
Créances rattachées						
Provisions						
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>17 162 475</b>	<b>70 430</b>	<b>62 847</b>	<b>18 123 852</b>	<b>62 080</b>	<b>40 205</b>

(en milliers de DH)

Ventilation des prêts et créances envers la clientèle par zone géographique

	juin-14			déc-13		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
Maroc	109 869 383	6 978 245	4 920 041	114 252 061	6 267 412	4 659 448
Europe	2 357 600	125 006	79 632	1 753 262	126 165	72 824
Afrique	32 642 092	3 230 272	1 794 360	29 660 369	3 621 749	1 573 789
<b>Total en principal</b>	<b>144 869 075</b>	<b>10 333 523</b>	<b>6 794 033</b>	<b>145 665 692</b>	<b>10 015 326</b>	<b>6 306 061</b>
Créances rattachées						
Provisions						
<b>Valeurs nettes au bilan</b>	<b>144 869 075</b>	<b>10 333 523</b>	<b>6 794 033</b>	<b>145 665 692</b>	<b>10 015 326</b>	<b>6 306 061</b>

(en milliers de DH)



#### IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 30 JUIN 2014

##### 4.1. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

Les actifs et passifs financiers enregistrés en valeur de marché par résultat sont constitués des opérations négociées à des fins de transaction.

	juin-14			déc-13		
	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
<b>ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>						
Titres de créance négociables	9 120 189	0	9 120 189	9 687 896	0	9 687 896
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	7 952 078		7 952 078	7 083 791		7 083 791
Autres titres de créances négociables	1 168 111		1 168 111	2 604 105		2 604 105
Obligations	348 024		348 024	459 108	0	459 108
Obligations d'Etat			0			0
Autres obligations	348 024		348 024	459 108		459 108
Actions et autres titres à revenu variable	19 126 047	0	19 126 047	18 073 479	0	18 073 479
Opérations de pension			0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0	0	0
aux établissements de crédit						
à la clientèle entreprises						
à la clientèle particuliers						
Instruments financiers dérivés de transaction	-38 789	0	-38 789	3 465	0	3 465
Instruments dérivés de cours de change	-39 366		-39 366	2 888		2 888
Instruments dérivés de taux d'intérêt	577		577	577		577
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>28 555 471</b>	<b>0</b>	<b>28 555 471</b>	<b>28 223 948</b>	<b>0</b>	<b>28 223 948</b>
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
<b>PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts	0	2 446 666	2 446 666	0	2 430 244	2 430 244
Etablissements de crédit		2 446 666	2 446 666		2 430 244	2 430 244
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions	5 889	0	5 889	7 250	0	7 250
Instruments dérivés de cours de change	5 889		5 889	7 250		7 250
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
<b>TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHE PAR RESULTAT</b>	<b>5 889</b>	<b>2 446 666</b>	<b>2 452 555</b>	<b>7 250</b>	<b>2 430 244</b>	<b>2 437 494</b>

(en milliers de DH)





#### 4.2. ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLE A LA VENTE

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne sont pas classés comme :

- a) des prêts et des créances;
- b) des placements détenus jusqu'à leur échéance; ou
- c) des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

	juin-14	déc-13
Titres de créance négociables	0	0
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale		
Autres titres de créance négociables		
Obligations	2 140 500	1 425 413
Obligations d'Etat	2 140 500	1 425 413
Autres Obligations		
Actions et autres titres à revenu variable	2 371 916	2 192 610
dont titres cotés	77 366	125 195
dont titres non cotés	2 294 550	2 067 415
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>4 512 416</b>	<b>3 618 023</b>
Provisions pour dépréciation des actifs disponibles à la vente	-336 049	-298 219
Titres à revenu fixe		
Titres à revenu variable	-336 049	-298 219
<b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES A LA VENTE, NETS DE DEPRECIATIONS</b>	<b>4 176 367</b>	<b>3 319 804</b>
dont titres à revenu fixe, nets de dépréciations		

(en milliers de DH)

#### 4.3. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Prêts consentis et créances sur les établissements de crédit

	juin-14	déc-13
Comptes à vue	3 200 872	4 630 305
Prêts	13 365 943	13 362 300
Opérations de pension	666 090	193 327
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION</b>	<b>17 232 905</b>	<b>18 185 932</b>
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	62 847	40 205
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>17 170 058</b>	<b>18 145 727</b>

(en milliers de DH)

Dettes envers les établissements de crédit

	juin-14	déc-13
Comptes à vue	1 651 337	1 723 359
Emprunts	24 662 623	18 429 985
opérations de pension	8 726 020	14 915 371
<b>TOTAL</b>	<b>35 039 980</b>	<b>35 068 715</b>

(en milliers de DH)



#### 4.4. PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

##### Prêts consentis et créances sur la clientèle

	juin-14	déc-13
Comptes ordinaires débiteurs	24 876 349	21 263 162
Prêts consentis à la clientèle	112 663 062	107 613 766
Opérations de pension	6 333 714	15 707 669
Opérations de location-financement	11 329 472	11 096 420
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION</b>	<b>155 202 597</b>	<b>155 681 017</b>
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-6 794 032	-6 306 060
<b>TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION</b>	<b>148 408 565</b>	<b>149 374 957</b>

(en milliers de DH)

##### Ventilation des créances envers la clientèle par agent économique

	juin-14	déc-13
Banque au Maroc	97 484 950	102 077 889
Services Financiers Spécialisés	14 442 480	13 781 855
Activités à l'international	36 480 978	33 514 940
Gestion d'actifs	157	273
Autres activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>148 408 565</b>	<b>149 374 957</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>148 408 565</b>	<b>149 374 957</b>

(en milliers de DH)

##### Ventilation des créances sur la clientèle par zone géographique

	juin-14	déc-13
Maroc	111 927 587	115 860 017
Afrique	34 078 004	31 708 337
Europe	2 402 974	1 806 603
<b>Total en principal</b>	<b>148 408 565</b>	<b>149 374 957</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>148 408 565</b>	<b>149 374 957</b>

(en milliers de DH)

##### Dettes envers la clientèle

	juin-14	déc-13
Comptes ordinaires créditeurs	83 924 308	83 808 102
Comptes à terme	35 711 552	32 738 282
Comptes d'épargne	19 344 324	18 930 245
Bons de caisse	4 262 448	4 144 400
Opérations de pension	1 561 703	1 166 600
Autres comptes créditeurs	7 898 759	8 002 708
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTELE</b>	<b>152 703 094</b>	<b>148 790 337</b>

(en milliers de DH)

##### Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

	juin-14	déc-13
Banque au Maroc	104 631 895	102 358 798
Services Financiers Spécialisés	1 167 264	1 240 940
Activités à l'international	46 902 942	45 184 395
Gestion d'actifs	993	6 204
Autres activités	0	0
<b>Total en principal</b>	<b>152 703 094</b>	<b>148 790 337</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>152 703 094</b>	<b>148 790 337</b>

(en milliers de DH)



#### Ventilation des dettes sur la clientèle par zone géographique

	juin-14	déc-13
Maroc	105 800 152	103 605 942
Afrique	45 958 782	43 577 634
Europe	944 160	1 606 761
<b>Total en principal</b>	<b>152 703 094</b>	<b>148 790 337</b>
Dettes rattachées		
<b>Valeur au bilan</b>	<b>152 703 094</b>	<b>148 790 337</b>

(en milliers de DH)

#### 4.5. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	juin-14	déc-13
Autres dettes représentées par un titre	14 001 444	12 451 775
titres de créances négociables	14 001 444	12 451 775
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	5 467 935	5 574 256
Emprunt subordonnés	5 467 935	5 574 256
à durée déterminée	3 467 935	2 788 120
à durée indéterminée	2 000 000	2 786 135
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	230 748	241 405
<b>Total</b>	<b>19 700 127</b>	<b>18 267 436</b>

(en milliers de DH)

Les fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie concernent uniquement BOA Group.

Ils représentent des fonds non remboursables destinés à la bonification des taux d'intérêts débiteurs et la couverture du mauvais dénouement de crédits à des secteurs ou des catégories d'agents économique spécifiques.

#### 4.6. ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À L'ECHEANCE

	juin-14	déc-13
Titres de créance négociables	9 059 894	7 782 932
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	4 700 123	3 083 455
Autres titres de créance négociables	4 359 771	4 699 477
Obligations	6 598 637	4 753 810
Obligations d'Etat	3 962 548	2 362 137
Autres Obligations	2 636 089	2 391 673
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DETENUS JUSQU'À LEUR ECHEANCE</b>	<b>15 658 531</b>	<b>12 536 742</b>

(en milliers de DH)

#### 4.7. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	juin-14	déc-13
Impôts courants	276 840	92 432
Impôts différés	354 243	257 635
<b>Actifs d'impôts courants et différés</b>	<b>631 083</b>	<b>350 067</b>
Impôts courants	285 300	94 368
Impôts différés	1 077 804	989 759
<b>Passifs d'impôts courants et différés</b>	<b>1 363 104</b>	<b>1 084 127</b>

(en milliers de DH)



#### 4.8. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	juin-14	déc-13
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	104 503	96 643
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	4 057	12 402
Comptes d'encaissement	378 369	383 861
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	826 371	473 081
Debiteurs Divers	3 235 893	3 115 401
Comptes de liaison	121 851	236 045
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS</b>	<b>4 671 044</b>	<b>4 317 433</b>
Dépôts de garantie reçus	26 491	57 478
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	103 394	6 310 266
Comptes d'encaissement	1 669 014	869 224
Charges à payer et produits constatés d'avance	613 028	617 785
Autres créditeurs et passifs divers	4 175 836	3 525 610
<b>TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS</b>	<b>6 587 763</b>	<b>11 380 363</b>

(en milliers de DH)

#### 4.9. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	juin-14	déc-13
Euler Hermes Acmar	19 476	27 374
Banque de Développement du Mali	255 084	248 290
Eurafric Information	-6 939	-6 692
Hanouty	6 266	6 697
Société Conseil Ingenierie et Développement	134 611	132 485
Participations dans les sociétés mises en équivalences détenues par les filiales	64 652	64 470
<b>PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE</b>	<b>473 150</b>	<b>472 624</b>

(en milliers de DH)

#### Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan Juin 2014	Produit net bancaire-chiffre d'affaires Juin 2014	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe juin 2014
Euler Hermes Acmar	459 057	48 795	11 956	2 391
Banque de Développement du Mali	7 032 108	253 404	91 910	25 194
Eurafric Information	177 446	70 460	1 541	-130
Hanouty	19 278	47	-743	-338
Société Conseil Ingenierie et Développement	558 093	154 956	23 282	9 037

(en milliers de DH)

#### 4.10. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	juin-14			déc-13		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	10 046 259	4 371 163	5 675 096	9 674 496	4 208 727	5 465 769
Terrains et constructions	1 978 671	274 608	1 704 063	1 751 061	521 905	1 229 156
Equipement, Mobilier, Installations	3 724 682	1 993 370	1 731 312	3 702 800	1 547 661	2 155 139
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	4 342 906	2 103 185	2 239 721	4 220 635	2 139 161	2 081 474
Immobilisations Incorporelles	1 581 951	835 642	746 309	1 536 277	765 755	770 522
Logiciels informatiques acquis	972 983	480 282	492 701	935 657	420 712	514 945
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	608 968	355 360	253 608	600 620	345 043	255 577
Immeubles de placements	920 516	109 879	810 637	1 037 034	89 432	947 602

(en milliers de DH)



#### 4.11. ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	juin-14	déc-13
Valeur brute comptable en début de période	832 470	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	832 470	832 470
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements	-2	0
Valeur brute comptable en fin de période	832 468	832 470
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>832 468</b>	<b>832 470</b>

(en milliers de DH)



Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable juin-14	Valeur nette comptable déc-13
MAGRÉBAIL	10 617	10 617
BANQUE DE DÉVELOPPEMENT DU MALI	3 588	3 588
SALAFIN	5 174	5 174
MAROC FACTORING	1 703	1 703
BMCE CAPITAL BOURSE	2 618	2 618
BMCE INTERNATIONAL (MADRID)	3 354	3 354
BANK OF AFRICA	692 134	692 136
LOCASOM	98 725	98 725
HANOUTY	0	0
CID	14 555	14 555
<b>TOTAL GROUPE</b>	<b>832 468</b>	<b>832 470</b>

#### 4.12. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	juin-14	déc-13
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	456 573	520 590
Dotations aux provisions	28 652	613
Reprises de provisions	-33 346	-42 337
Utilisation des provisions	13 964	-23 726
Variation des parités monétaires et divers	-238	1 433
<b>TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>465 605</b>	<b>456 573</b>

#### V / ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

##### 5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	juin-14	déc-13
Aux établissements de crédit	<b>14 539 635</b>	<b>15 467 096</b>
A la clientèle	1 240 833	1 356 425
Ouverture de crédit	13 298 802	14 110 671
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus		
des établissements de crédit	<b>2 747 693</b>	<b>2 897 232</b>
de la clientèle	2 747 693	2 897 232

##### 5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	juin-14	déc-13
<b>Engagements de garantie donnés</b>	<b>21 211 451</b>	<b>21 576 454</b>
D'ordre des établissements de crédit	6 100 474	6 646 676
D'ordre de la clientèle	15 110 977	14 929 778
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
<b>Engagements de garantie reçus</b>	<b>46 383 457</b>	<b>44 459 136</b>
des établissements de crédit	45 444 573	43 550 070
de l'état et d'autres organismes de garantie	938 884	909 066

#### VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

##### 6.1. DESCRIPTIF DE LA METHODE D'EVALUATION

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

- Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine.

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi-employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BMCE Bank (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

##### 6.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES REGIMES EXISTANTS

###### 6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	juin-14	déc-13
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	224 405	218 134
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
<b>TOTAL</b>	<b>224 405</b>	<b>218 134</b>

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 R est comptabilisée dans le poste " Provisions pour risques et charges" du Passif.

###### 6.2.2. Hypothèses de base des calculs

	juin-14	déc-13
Taux d'actualisation	5,60%	5,60%
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs	N/A	N/A
Autres	11%	11%

###### 6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	juin-14	juin-13
Charge normale de l'exercice	8 322	17 558
Charge d'intérêts	5 845	10 045
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Indemnités supplémentaires	14 167	27 603
Autres		
Coût net de la période		

###### 6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	juin-14	juin-13
Dettes actuarielles d'ouverture	218 134	232 869
Charge normale de l'exercice	8 322	17 558
Charge d'intérêts	5 845	10 045
Écarts d'expérience	-	-23 518
Autres écarts actuariels		
Amortissement des gains et pertes nettes		
Prestations versées	-7 896	-18 820
Indemnités supplémentaires		
Autres		
Dettes actuarielles de clôture	224 405	218 134
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		



## VII. INFORMATION COMPLEMENTAIRE

### 7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

#### 7.1.1. Opérations réalisées sur le capital

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2010	171 963 390	10	1 719 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2011	171 963 390	10	1 719 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2012	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2013	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 30 juin 2014	179 463 390	10	1 794 633 900

#### 7.1.2. Resultat par action

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	juin-14	juin-13
CAPITAL (DH)	1 794 633 900	1 794 633 900
NOMBRE D' ACTIONS	179 463 390	179 463 390
RESULTAT NET PART GROUPE (DH)	901 591 490	594 420 000
RESULTAT PAR ACTION (DH)	5,0	3,3
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	5,0	3,3

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

### 7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BMCE BANK	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	51,00%	51,00%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	74,76%	74,76%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LA CONGOLAISE DE BANQUE	Banque	25,00%	25,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BANK OF AFRICA	Banque	72,63%	72,63%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,30%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	27,38%	27,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
HANOUTY	Distribution	45,55%	45,55%	M E E
EURAFRIC INFORMATION	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E

### 7.3. RELATIONS AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES

Relation entre BMCE BANK et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence sont maintenus au niveau des états consolidés.

Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
<b>Actif</b>			
Prêts, avances et titres	-	-	9 510 204
Comptes ordinaires			6 993 010
Prêts			369 491
Titres			2 147 703
Opération de location financement			
Actif divers			22 724
<b>Total</b>	-	-	<b>9 532 928</b>
<b>Passif</b>			
Dépôts	-	34 893	7 166 054
Comptes ordinaires		34 893	6 896 541
Autres emprunts			269 513
Dettes représentées par un titre			2 347 189
Passif divers			19 685
<b>Total</b>	-	<b>34 893</b>	<b>9 532 928</b>
Engagements de financement et de garantie			
Engagements donnés			1 382 207
Engagements reçus			1 382 207

Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-4 343	-153 959
Intérêts et charges assimilés			184 225
Commissions (produits)			-119 485
Commissions (charges)			17 822
Prestations de services données			
Prestations de services reçues			
Loyers reçus			-77 142
Autres			148 166



## VIII / NOTE SUR LES RISQUES

### 8.1. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

#### 8.1.1. Typologie des risques

##### 8.1.1.1. Risque de crédit

Inhérent à l'activité bancaire, le risque de crédit est le risque de non remboursement par des clients de leurs obligations envers la Banque en intégralité et dans les délais impartis, et qui pourrait entraîner une perte financière pour la Banque. C'est la catégorie de risque la plus large et qui peut être corrélée à d'autres catégories de risques.

##### 8.1.1.2. Risque de Marché

Le risque de marché est le risque de perte provoqué par l'évolution défavorable des facteurs de marché, tels que les taux de change, les taux d'intérêt, les cours des actions, des OPCVM. Il est aussi lié au risque de règlement/livraison qui peut être décrit ainsi :

Le Risque de Pré-Livraison : le risque de pré-livraison (Pre-settlement Risk ou PSR) est le risque qu'un client, avec qui la Banque a établi un contrat, n'honore pas ses obligations contractuelles avant le terme du contrat. Le PSR est calculé en termes de coût économique de remplacement dudit contrat par un autre sur la base du Mark to Market.

Le Risque de Livraison : le risque de livraison survient lors d'un échange simultané de valeurs avec une contrepartie pour la même date de valeur, quand la Banque n'est pas en mesure de vérifier si ledit paiement a effectivement eu lieu alors qu'elle a déjà initié le transfert de son côté.

##### 8.1.1.3. Risque global de liquidité et de Taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la situation financière d'un établissement à une évolution défavorable des taux d'intérêt. Le risque de liquidité est défini comme étant le risque pour l'établissement de ne pas pouvoir s'acquitter, dans des conditions normales, de ses engagements à leur échéance.

##### 8.1.1.4. Risques opérationnels

Le risque opérationnel est défini comme étant le risque de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs. Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

##### 8.1.1.5. Autres risques

###### Le risque de participations en actions

Ce risque a lieu lorsque BMCE Bank investit, maintient en portefeuille, ou acquiert des participations en capital ou quasi capital dans des entités autres que ses propres filiales. Ces participations peuvent comprendre des actions régulières, des actions préférentielles, des instruments dérivés, des warrants, des options ou des futures sur actions.

###### Risque pays

Le risque pays comprend le risque politique ainsi que le risque de transfert. Le risque politique provient généralement

d'une action du gouvernement d'un pays, telle que la nationalisation ou l'expropriation, ou d'événements indépendants tels qu'une guerre ou une révolution, qui affectent la capacité des clients à honorer leurs obligations.

Le risque de transfert se définit comme le risque qu'un client résident ne puisse pas acquérir des devises dans son pays afin qu'il puisse honorer ses engagements à l'étranger.

#### 8.1.2. Organisation de la gestion des risques

##### 8.1.2.1. Les instances relevant du Dispositif de Contrôle

La BMCE Bank dispose d'un Contrôle Général Groupe qui est mandaté pour diligenter des missions d'inspection et d'audit dans les différentes entités opérationnelles aussi bien au Maroc qu'à l'étranger.

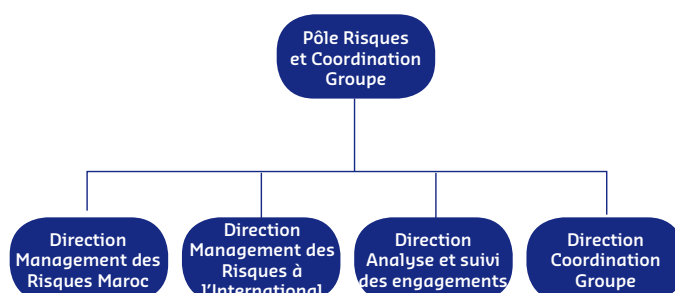
###### Le Pôle Risques et Coordination Groupe

La mission du Pôle Risques et Coordination Groupe est de parvenir à la maîtrise des risques de crédit, de marché et opérationnels en contribuant activement à :

- La définition de la politique des risques du Groupe BMCE Bank ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements.
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marchés et aux risques opérationnels ;

Le Pôle Risques et Coordination Groupe est composé de quatre entités :

- La Direction Management des Risques Maroc assure la surveillance des risques (crédit, marché et opérationnels) supportés par BMCE Banque et toutes les filiales au Maroc ;
- La Direction Analyse et Suivi des Engagements étudie les modalités d'octroi de lignes de crédit pour les clients de BMCE Bank.
- La Direction Management des Risques à l'International a pour principale mission de déployer le dispositif de maîtrise des risques au niveau de toutes les filiales du groupe et assure le pilotage et la surveillance des risques portés par les filiales.
- Direction Coordination Groupe : Gestion des projets transverses et de croissance des activités du Groupe BMCE.







## 8.1.2.2. Les instances de Gouvernance

### 8.1.2.2.1. Comités d'Audit et de Contrôle Interne

Le «Comité d'Audit et de Contrôle Interne» (CACI) est une instance de gouvernance créée au sein de la Banque et relevant directement de son Conseil d'Administration. Sa mission est d'assurer un contrôle de 3 niveau des structures de la Banque en procédant notamment à :

- L'appréciation de la pertinence et la permanence des méthodes comptables appliquées,
- Contrôle de l'existence, l'adéquation et l'application des procédures internes ainsi que des dispositifs de mesure, de maîtrise et de surveillance des risques bancaires et ratios prudentiels,
- L'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration, tout en veillant à la qualité de l'information délivrée aux actionnaires.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a institué en juillet 2007, en son sein le CACI Groupe, instance créée au sein de la Banque, de ses filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation.

Sa mission est d'assurer un contrôle de l'intégrité des comptes, du respect des obligations légales et réglementaires à travers les structures de la Banque et de ses filiales au Maroc et à l'étranger.

### 8.1.2.2.2. Le Comité de Surveillance des Grands Risques

Le Comité de Surveillance des Grands Risques est issu du Comité d'Audit et de Contrôle Interne. Il regroupe les Administrateurs non exécutifs (membres du CACI). La périodicité de ses réunions est trimestrielle. Dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues, le Comité évalue notamment la qualité des risques et s'assure du respect des normes de gestion et des procédures internes fixées en matière de risques de crédit.

### 8.1.2.2.3. Le Comité de Direction Générale

Le Comité de Direction Générale est présidé par l'Administrateur Directeur Général Délégué auprès de la Présidence, et regroupe l'Administrateur Directeur Général Délégué en charge du Remedial Management, les Directeurs Généraux Délégués, le Conseiller auprès de la Direction Générale et le Contrôleur Général. Les Membres associés sont le Président du Directoire de BMCE Capital et les autres Directeurs Généraux Adjoints de BMCE Bank. Ce Comité, dont la périodicité de ses réunions est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage des activités de la banque ainsi que la conduite des dispositifs de contrôle interne et de maîtrise des risques.

### 8.1.2.2.4. Les Comités de crédit

#### Comité de Crédit Sénior

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice-présidé par l'ADG Délégué auprès de la Présidence. Il est spécialisé par marchés à travers la mise en place de deux comités, l'un en charge de l'Entreprise et la Grande En-

treprise et l'autre des Particuliers & Professionnels qui se réunissent deux fois par semaine et regroupent les seniors managers de la Banque.

#### Le Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région, communiquées à l'ensemble des membres et respectées.

### 8.1.2.2.5. Le Comité de déclassement

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le Comité de déclassement (normal et restreint) se réunit mensuellement afin d'examiner les comptes en anomalies. Aussi, des comités de recouvrement et comptes en anomalie ont été instaurés en régions et se réunissent mensuellement.

### 8.1.2.2.6. Le Comité Risques Groupe

Le Comité Risques Groupe s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques du Groupe BMCE Bank et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie sur les volets risques de Crédit, Marché et Opérationnels. A ce titre, il :

- S'assure de la mise en œuvre de la politique de gestion des risques crédit, marché et opérationnels à l'échelle du Groupe BMCE Bank,
- Valide toute modification inhérente au pilotage des risques crédit, marché et opérationnels, mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre,
- Prend connaissance de l'évolution des différents indicateurs d'appréciation des risques de crédits, marchés et opérationnels,
- Prend connaissance des faits marquants depuis le dernier Comité et notamment :
  - Des résultats des travaux issus de la veille réglementaire et méthodologique,
  - Des travaux effectués dans le cadre des projets transverses de nature organisationnelle ou informatique inhérents au pilotage des risques

## 8.2. RISQUE DE CREDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque. Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités ou des contreparties



## 8.2.1. Circuit de décision de crédit

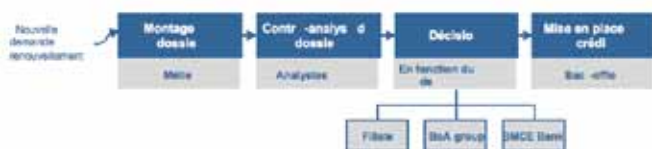
### 8.2.1.1. Principes généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BMCE Bank répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

- L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la Troïka (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.
- La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciale – avec au préalable une analyse contradictoire – s'exerce aussi bien sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs en local que sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus
- La Filière Risques peut recourir à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord avec la Filière Commerciale

### 8.2.1.2. Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :



- Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client
- L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité
- La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciale, selon leurs niveaux de délégations respectifs
- La mise en place du crédit est effectuée par un back-office, structure indépendante des Filières Risques et Commerciale

### 8.2.1.3. La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

### 8.2.1.4. La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité

à des collaborateurs ou groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

### 8.2.1.5. Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants :

- Un premier niveau local au sein de chaque filiale
- Un niveau de HUB (BOA Groupe et Europe)
- Un niveau Central au niveau de BMCE Bank

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

### 8.2.1.6. La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire les conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec le Pôle Risques et Coordination Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les check-lists produits.

La check-list des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu. Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.



### 8.3. DISPOSITIF DE NOTATION INTERNE

Concernant le projet notation interne, le déploiement de l'outil de notation interne FACT a été généralisé. Des formations ont été dispensées à l'ensemble des acteurs du réseau commercial.

Ce projet qui s'inscrit dans le cadre du périmètre Groupe BMCE (y compris les filiales locales) a pour objectif d'ancrer opérationnellement la notation interne dans les processus Métiers de la banque et de ses filiales (exemple : utilisation de la notation pour le système de délégation, la tarification, le ciblage commercial et marketing) en facilitant par ailleurs la prise de décision d'octroi de crédit.

Ceci a conduit à la réalisation de plusieurs sous-projets nécessaires à la satisfaction des pré-requis de ce dispositif de notation notamment ceux relatifs à la mise à niveau de son système d'information et de gestion.

Ce passage est réalisé en partenariat avec le superviseur, Bank Al-Maghrib, qui procède régulièrement à des missions d'information sur l'état d'avancement de ce projet. Ces missions permettent d'une part, si nécessaire, un recadrage des actions entreprises et d'autre part, une pré-validation de la méthodologie adoptée facilitant ainsi l'homologation définitive. A fin 2012, BMCE Bank a finalisé la première notation de l'ensemble de sa clientèle.

Les filiales africaines (LCB, BOA) ainsi que celles d'Europe sont informées de l'avancement du projet, et intégrées à un processus d'échanges d'informations autour des notations de contreparties réalisées au sein des filiales marocaines de nature à homogénéiser l'utilisation de la note obtenue.

#### 8.3.1. Objectifs de la notation

La poursuite de la dynamique de sophistication de la gestion des risques au sein du Groupe BMCE Bank passe par la mise en œuvre de notations internes pour toutes les contreparties bâloises hors « Retail ». Cette mise en œuvre de modèles de notation interne concerne autant des enjeux risques que commerciaux.

Cinq principes directeurs structurent les macro-processus de notation des contreparties, indépendamment du segment concerné :

- 1) L'ensemble des contreparties et des transactions du Groupe BMCE Bank doit disposer d'une note interne unique au sein du Groupe BMCE Bank ;
- 2) L'attribution de la notation résulte d'un workflow de validation impliquant « noteurs » (au sein des Lignes Métiers) et « réviseurs / valideurs » (au sein d'entités indépendantes du processus d'octroi de crédit) ;
- 3) Le Management Pôle Risques et Coordination Groupe valide, en dernier ressort, les notes calculées ;
- 4) Les notes doivent être validées pour pouvoir être diffusées au sein du système d'information et être ensuite utilisées ;
- 5) Les notes de contrepartie sont attribuées pour chaque contrepartie lors de l'approbation de toute nouvelle opéra-

tion. Elles sont révisées à chaque fois que l'évolution du risque le justifie et sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an.

#### 8.3.2. Principes directeurs de la notation

##### 8.3.2.1. Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, la BMCE s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

##### 8.3.2.2. Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. C'est pour cette raison, que la notation, si elle est réalisée par le front office commercial, elle est validée en back office par MRM (Management des Risques Maroc). Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

La BMCE s'est équipée d'un processus efficace pour obtenir et mettre à jour les informations pertinentes et significatives concernant la situation financière de l'emprunteur.

##### 8.3.2.3. Singularité de la notation

Pour chaque tiers de la banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, la BMCE s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

#### 8.3.3. Processus de notation

##### 8.3.3.1. Instance décisionnelle en charge de la méthodologie

La méthodologie de mise en œuvre du processus de notation interne a été définie par deux entités au sein de BMCE Bank : MRM (Management des Risques Maroc) et la (DMOST) (Direction Maîtrise d'Ouvrage et Synergies Technologiques).

Après l'implémentation du dispositif, ce sont ces mêmes entités qui seront en charge des éventuelles évolutions à apporter au dispositif.



### 8.3.3.2. Périmètre de la notation

Ce projet concerne donc un dispositif multi-entités ayant vocation à couvrir l'ensemble des segments de contreparties « hors Retail » au sens de la réglementation bâloise. Les segments de contrepartie suivants sont intégrés au projet :

Etats et secteurs publics	Etat
	Banques centrales
	Administrations publiques
	Organismes publics
Institutionnels	Collectivités locales
	BMD
	Organismes financiers internationaux
	Etablissements de crédits et assimilés
Entreprises	Compagnies d'assurances
	Compagnies financières
	GE
	PME
	Professionnels entreprises
	Financements spécialisés

### 8.3.3.3. Responsabilité de la notation

Le dispositif de notation repose sur trois catégories d'intervenants :

Profil	Description
Noteur (Chargé d'affaire)	Le noteur est en charge de l'initiation de la notation d'une contrepartie. Il a la responsabilité de s'assurer de la qualité et de l'exhaustivité des données alimentant le moteur de notation.
Valideur/ réviseur «local» responsable d'agence/ CAF)	Le valideur / réviseur « local » contrôle la pertinence des informations utilisées par le noteur (cohérence des bilans saisis et des réponses au questionnaire qualitatif). Son action permet d'aboutir à une validation de 1 <sup>er</sup> niveau des données renseignées ainsi que de la note calculée en vue de la validation / révision finale au sein de l'entité de validation « centrale »
Valideur Réviseur « central » (DASE / RMG)	Le valideur / réviseur « central » contrôle la pertinence des informations utilisées par le noteur et confirme la notation finale de la contrepartie, ensuite utilisable dans le SI de la banque. Il a également la possibilité de modifier, en s'étant au préalable concerté avec le noteur, les informations quantitatives Renseignées par le noteur. Il peut, de manière facultative et sous contrainte, ajuster manuellement la note afin de gérer les éventuels cas limites du modèle de notation

### 8.3.3.4. Revue des notes et actualisation

Les procédures de notation décrivent d'une manière détaillée le processus de révision des notes au niveau de l'outil FACT aux différents stades de notation.

### 8.3.4. Référentiel du système de notation

#### 8.3.4.1. Caractéristiques

La détermination de la note finale d'une contrepartie intègre plusieurs dimensions :

Les modèles de notation (hors souverains & financements spécialisés) sont articulés autour de quatre notes successives attribuées à la contrepartie et intégrant différents niveaux d'information:

1. Note intrinsèque
2. Note avec prise en compte des informations de support
3. Note contrepartie
4. Note débiteur

Note intrinsèque	La note intrinsèque mesure la capacité d'une contrepartie à assurer elle-même ses propres engagement financiers en dépendamment de tous soutiens supports ou contraintes particulières. Cette note est déterminée en exploitant uniquement un certain nombre de critères à la contrepartie Des informations financières disponibles au niveau des derniers bilans et comptes de résultats disposition de la banque ou publiés officiellement. Des informations qualitatives (management, compétitivité). Des informations comportementales (pout les TPE)
Note avec prise en compte des informations de support	Issue de la note intrinsèque, la note après support prend en compte les éléments de subordination structurelle. Cette note est déterminée en prenant en compte les informations permettant de soutenir la contrepartie la note du support est meilleur Que la note de la contrepartie ou de montrer la dépendance de la contrepartie (lorsque la note de la contrepartie est meilleure que la note du support) vis - à - vis de son support.
Note contrepartie	Cette note est déterminée en prenant en compte le risque relatif au pays d'appartenance de la contrepartie.
Note débiteur	C'est la note finale attribuée à une contrepartie et représente son niveau de risque réel de la banque contrepartie. Cette note est déterminée après la prise en compte des informations d'incidents et de défauts.



### 8.3.4.2. Echelle de notation

Dans le cadre de la réglementation bâloise, Bank Al-Maghrib a fixé le nombre minimum de classes que doit comporter un système de notation pour être homologué en vue d'une utilisation lors du calcul du RWA (Actif pondéré du risque) en approche « notation interne ». Ainsi sont requises à minima :

- 7 classes pour les contreparties saines
- 1 classe pour les contreparties en défaut

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BMCE, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux ;

Notes "Saines"	1	Probabilité de Défaut (PD) croissante
	2	
	3	
	4	
	5	
	6	
	7	
	8	
Notes "Défaut"	9	Pre-douteux
	10	Douteux
	11	Compromis

Ainsi au 30 juin 2014, la répartition du portefeuille brut par classe d'actif se présente comme suit :

Classe de risque	Note ou score	30-juin-14	% du total des expositions
Risque Restreint	1	1 048	1,52%
	2	13 600	19,67%
	3	7 668	11,09%
	4	9 730	14,07%
Risque Moyen	5	10 237	14,80%
	6	10 025	14,50%
	7	5 359	7,75%
Risque Elevé	8	3 201	4,63%
	9	598	0,86%
Risque Très Elevé	10	1 533	2,22%
	11	4 209	6,09%
Sous Total		67 208	97,19%
Pas de notation (TPE non retail)		1 940	2,81%
<b>Total Crédits au réseau Entreprises</b>		<b>69 148</b>	<b>100%</b>
<b>Total des crédits aux Personnes Physiques</b>		<b>34 720</b>	
<b>Total BMCE Bank</b>		<b>103 868</b>	
<b>Autres filiales</b>		<b>51 335</b>	
<i>Dont BOA Group</i>		33 542	
<b>Total Groupe BMCE Bank</b>		<b>155 203</b>	

Le Groupe est actuellement sous l'approche standard, qui ne nécessite pas de mapping de l'échelle de ses notes à celles des agences externes. De plus, ce mapping n'est pas applicable en Afrique du fait que les agences de notation externe ne notent pas les entreprises dans ce continent, à l'exception de quelques grandes banques avec des notations non sollicitées.

S'agissant du Groupe BOA, qui porte l'essentiel des engagements des filiales à l'international, il dispose d'un autre système de notation basé sur les dires d'experts. Afin de faire évoluer ce système, BMCE Bank a pris la décision de déployer son système de notation au niveau de l'ensemble de ses filiales à l'international et ce, dans le cadre du projet global de déploiement du dispositif de maîtrise de risque groupe, à partir d'un horizon de 2 ans.

En effet, au cours de l'exercice 2012, la Banque a entrepris la revue d'une manière profonde son dispositif de gestion des risques dans sa dimension Groupe et ce, afin d'harmoniser et d'intégrer ses dispositifs de gestion et de maîtrise des risques au niveau de toutes les filiales à l'international.

Aussi au cours du même exercice, la Banque a procédé à la création de la Direction des Risques à l'international et a confié l'accompagnement de la conduite d'un projet de déploiement du même dispositif de contrôle interne et des risques au niveau de tout le Groupe à un cabinet de consulting.

Les travaux de ce projet ont débouché notamment, pour la partie Management des Risques, sur la définition du modèle cible de la filière Risques Groupe et la préparation d'un projet de plan de déploiement.

Les travaux de Backtesting et de validation des modèles GE et PME ont été lancés au cours du second semestre 2013. L'ensemble des variables des modèles ont été passées en revue et le caractère discriminant a été testé. Une proposition de recalibrage des modèles est en cours de développement afin d'adapter le rating au portefeuille BMCE.

### 8.3.5. Scoring des particuliers

Dans le cadre des Accords de Bâle, le Groupe BMCE Bank a opté pour l'Approche IRBF pour le risque de Crédit. Dans cette optique, le projet de Scoring, lancé en 2012, s'inscrit dans la lignée de cette démarche et consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque pour la clientèle du portefeuille retail.

Deux types de scores sont développés

- SCORE D'OCTROI : note ponctuelle à l'ouverture d'une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients seront notés par ce score.
- SCORE DE COMPORTEMENT (Cotation Bâle 2) : évaluation dynamique du risque basée sur le comportement d'un client pour un compte ouvert. Seuls les clients connus peuvent être notés par le score de comportement.
- Pour aboutir à un SCORE FINAL D'OCTROI : la note finale sera issue de l'association des notes d'octroi et de comportement. Les nouveaux clients ne disposeront que de la note d'octroi.

A ce stade, un premier score de comportement et d'octroi a été développé pour les clients détenteurs d'un crédit immédiat conventionné. La jonction entre la notation Entreprise et le scoring retail est réalisée à travers la notation des conventions.



Cette grille a été implémentée au niveau du SI au cours du premier semestre 2013 avec des commentaires explicatifs de la cotation. Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation a été développé et validé par la banque.

L'implémentation au niveau de l'outil d'instruction de crédit a été réalisée.

Une grille de score pour les MRE a été modélisée et validée au cours du dernier semestre 2013. La mise production est prévue pour fin d'année 2014. Les travaux de modélisation sont en cours pour les clients particuliers détenteurs d'un crédit immobilier.

Aussi, un modèle de scoring comportemental de la clientèle professionnelle a été mis en place au cours du premier semestre 2014. La mise en production de ce score est prévue pour fin d'année.

#### 8.4. EXPOSITIONS AU RISQUE DE CREDIT

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des actifs financiers du Groupe BMCE BANK, y compris les titres exposés au risque de crédit selon la vision prudentielle. Cette exposition ne tient pas compte des garanties et des sûretés obtenues par le Groupe dans le cadre de son activité de crédit, ni des achats de protection.

Dans le bilan prudentiel au 30 juin 2014, l'exposition au risque de crédit concerne les encours nets de dépréciation des comptes de dépôt auprès des emprunteurs souverains (24 milliards de dirhams), les prêts consentis aux établissements de crédit (14.9 milliards de dirhams), les établissements publics (6.7 milliards de dirhams). Les créances sur la Grande Entreprise représentent 31% du total des éléments de l'actif, les PME et TPE totalisent 43%.

Eléments du Bilan en expositions brutes	
Classe d'exposition	2014
Créances sur les emprunteurs souverains	23 991
Créances sur les établissements publics	6 756
Créances sur les établissements de crédit	14 916
Créances sur la grande entreprise	54 605
Créances sur la petite et moyenne entreprise	39 523
Créances sur la clientèle de détail et la très petite entreprise (TPE)	36 369
Total	176 159

Par ailleurs, les Eléments du Hors Bilan enregistrent 37 milliards de dirhams soit 16% du total des expositions, dont la Grande Entreprise représente la part la plus importante. Ces engagements sont répartis entre engagements de financement et engagements de garanties.

#### 8.5. DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filiale Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec le Pôle Risques et Coordination Groupe.

La responsabilité du suivi du risque relève entièrement de la Filiale Commerciale. En effet, la surveillance quotidienne des risques liés aux transactions est à la charge du responsable du dossier au sein de la Filiale Commerciale. Pour remplir cette mission, la Filiale Commerciale est aidée par la Filiale Risques qui joue un rôle d'alerte.

L'objectif principal des contrôles du Pôle Risques et Coordination Groupe est d'assurer l'efficacité du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filiale Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la banque. Le Pôle Risques et Coordination Groupe s'assure aussi que la surveillance de la Filiale Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Le Pôle Risques et Coordination Groupe n'est pas responsable de vérifier et d'approuver chaque transaction exécutée sous une facilité approuvée et validée. Cette tâche appartient à un back-office indépendant exécutant la transaction effectuée avec l'accord de la Filiale Commerciale. Les principales missions opérationnelles du Pôle Risques et Coordination Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori
- Assurer les contrôles à postériori
- Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, ...
- Fixer et suivre les limites de concentration



- Détecter et assurer le suivi des comptes en anomalies et des comptes à risques

- Classer le portefeuille selon les critères réglementaires et proposer le provisionnement
- Conduire des stress tests
- Etablir les reportings réglementaires et les reportings de pilotage interne

### 8.5.1. Contrôles à priori

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1<sup>ère</sup> autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le Back Office, le Département Juridique....

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par le Pôle Risques et Coordination Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit,
- Le respect du niveau de délégation,
- La conformité de la documentation juridique,
- Les conditions et réserves émises avant la 1<sup>ère</sup> utilisation des fonds ou de la facilité,
- Les données saisies dans le système d'information.

### 8.5.2. Contrôles à posteriori

A l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par le Pôle Risques et Coordination Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

#### 8.5.2.1. Surveillance du portefeuille des engagements

Le premier contrôle à postérieur consiste à identifier et à suivre tous les engagements de l'entité selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et en souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté,...

Le Pôle Risques et Coordination Groupe dispose d'un système d'information permettant de recenser et de centraliser quotidiennement les risques de crédit encourus sur une même contrepartie individuelle ou groupe d'intérêt. Les risques encourus par secteur économique, zone géographique, pays, type de sûreté ou garantie ..., sont recensés et centralisés au moins une fois par mois.

Le Pôle Risques et Coordination Groupe s'appuie sur le sys-

tème d'information afin de produire des reportings retraçant ces éléments à chaque date d'arrêt ainsi que leur évolution par rapport à la précédente date d'arrêt. L'explication des variations, notamment les plus remarquables, entre ces dates demeure un des principaux objectifs de ces analyses.

#### 8.5.2.2. Limites de concentration

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le groupe BMCE Bank, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

##### 8.5.2.2.1. Contreparties individuelles

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin juin 2014, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentaient comme suit :

	juin-14	
	Encours Bilan	% dans le total
Engagements des 10 premiers clients	13 656	9,19%
Engagements des 20 premiers clients	20 819	14,01%
Engagements des 100 premiers clients	42 231	28,43%
<b>Total des engagements du Groupe</b>	<b>155 203</b>	<b>-</b>

##### 8.5.2.2.2. Groupes d'intérêt

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme cela est exigé par la réglementation bancaire Marocaine. BMCE Bank reste très en deçà des seuils de concentration de la directive de Bank Al Maghrib.

##### 8.5.2.2.3. Contreparties appartenant à un même secteur d'activité

BMCE Bank a mis en place en 2011, une nouvelle méthodologie pour la détermination et la gestion des limites sectorielles. Cette démarche est fondée sur un modèle statistique se basant sur des données, en particulier le taux de défaut



lance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (rating).

L'objectif a été la modélisation du risque de défaut en s'appuyant sur des techniques économétriques appropriées, et ce, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

Cette démarche a été basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating / secteurs d'activité.

Cette démarche qui s'apparente à une approche Top-Down consiste à dénombrer pour chaque couple Rating-secteur d'activité, les clients qui ont fait défaut, afin de calculer la moyenne du taux de défaut historique.

Le modèle permet ainsi de cibler les secteurs desquels il faut se désengager ou réduire les engagements et ceux sur lesquels il importe de se positionner davantage.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par le Pôle Risques et Coordination Groupe est complétée par la mise en œuvre de back testing du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Economique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements bruts du groupe sur la clientèle par secteurs d'activités se présente comme suit à fin juin 2014 :

Secteurs	juin-14	Poids
Industrie du textile, de l'habillement et des cuirs	2 107	1%
Administrations	541	0%
Commerces	10 213	7%
Industries agroalimentaires et du tabac	3 973	3%
Batiment et travaux publics	3 656	2%
Agriculture et pêche	760	0%
Industrie manufacturières diverses	3 287	2%
Industrie métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques	3 018	2%
Industries chimiques et para chimiques	2 299	1%
Transport, communications et services	4 499	3%
Industries extractives	1 136	1%
Activités financières	19 890	13%
Hotels et restaurants	3 050	2%
Production et distribution d'eau & électricité	7 198	5%
Promotion immobilière	14 204	9%
autres sections	4 032	3%
Retail (périmètre Maroc)	37 800	24%
Autres *	33 542	22%
<b>Total</b>	<b>155 203</b>	

\* Autres : concernent certaines filiales africaines qui incluent essentiellement la clientèle retail et les Très Petites Entreprises de secteurs très diversifiés.

#### 8.5.2.2.4. Contreparties appartenant à un même pays

Par risque pays on entend la possibilité qu'une contrepartie souveraine d'un pays donné ne soit pas en mesure ou refuse, et que les autres contreparties de ce pays ne soient pas en mesure, de remplir leurs obligations à l'égard de l'étranger pour des considérations d'ordre sociopolitique, économique ou financier.

Le risque pays peut aussi résulter de la limitation de la libre circulation des capitaux ou d'autres facteurs politiques ou économiques, il est alors qualifié de risque de transfert. Il peut également découler d'autres risques en liaison avec la survenance d'événements impactant la valeur des engagements sur le pays concerné (désastres naturels, chocs extérieurs).

Le Groupe a revu en profondeur sa politique risque pays et il lui a assigné comme principale objectif la mise en place d'un système qui permet d'évaluer, limiter, réduire et si nécessaire suspendre de manière prudente ses engagements sur les pays à haut risque et ce, d'une manière synchronisée à l'échelle du Groupe.

La politique proposée comprend outre la stratégie de prise en charge du Risque Pays, les principes de recensement, de gestion et de contrôle de ces risques ainsi que les structures organisationnelles responsables. L'élément central de ce dispositif de gestion permettant la prévention du risque est le système de délégation et de limitation des engagements.

Ce système a été conçu de manière à être de plus en plus limitatif au fur et à mesure que Risque Pays augmente. Ainsi, le niveau d'engagement est calibré en fonction du niveau du Ris-





que Pays, reflété par la notation attribuée à chaque pays, et du pourcentage de fonds propres de chaque entité du Groupe.

Les engagements de BMCE Bank sont pour la plus grande partie domestiqués au Maroc. Les engagements sur les contreparties étrangères de BMCE Bank concernent les établissements de crédit étrangers. Ces engagements font l'objet :

- d'une autorisation après une notation et analyse des fondamentaux de chaque contrepartie
- d'un suivi mensuel, et sont communiquées à la Banque Centrale à travers un état réglementaire.

Le Management des Risques Maroc produit mensuellement les Reporting réglementaires à destination de la Banque Centrale relatifs aux expositions étrangères sur base individuelle et consolidée.

Ces reportings offrent une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe BMCE Bank à l'égard des contreparties bancaires étrangères. Ils reflètent l'engagement par pays qui comprend l'ensemble des actifs inscrits au bilan et en Hors bilan représentant des créances sur les résidents des pays étrangers.

A côté de ces états, le Management des Risques Maroc élabore mensuellement un rapport analytique sur les expositions étrangères du Groupe BMCE Bank et le diffuse à tous les membres du Comité de Direction.

Ce rapport permet d'apprécier le niveau des expositions étrangères du Groupe BMCE Bank et constitue un tableau de bord pour le suivi de l'évolution du Risque inhérent à chaque pays.

Pour ce qu'est de la notation interne pays, BMCE Bank a développé un système de notation interne pays qui se base sur la combinaison d'informations recueillies des divers rapports émanant d'autorités des pays concernés, d'organismes internationaux et des agences de notation internationales.

Son Centre d'Intelligence Economique produit annuellement les fiches relatives aux différents pays étrangers avec lesquels opère la Banque.

La notation interne et la fiche pays permettent de disposer d'une appréciation propre des risques encourus sur chaque pays en prenant en compte les critères jugés les plus pertinents.

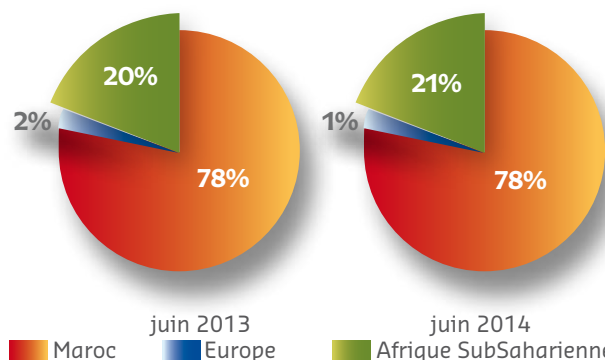
Ces derniers offrent un panorama général de la situation par pays et constituent, comme annoncé précédemment, la base d'attribution de limite pays. La revue de cette notation est effectuée annuellement.

En définitif, le dispositif risque pays du Groupe se présente comme suit :



Le Management des Risques Maroc a entamé des travaux pour étendre le dispositif de gestion du Risque Pays à toutes ses filiales en Afrique et ce dans le cadre du projet de déploiement du dispositif de Contrôle Interne et de gestion du Pôle Risques et Coordination Groupe.

La structure des expositions brutes sur la clientèle du groupe par grandes zones géographiques à Juin 2013 et Juin 2014 se présente comme suit :



### 8.5.2.3. Contrôle des comptes en anomalie et des comptes à risques

#### 8.5.2.3.1. Contrôle des comptes en anomalie

Ce contrôle à posteriori a pour objectif de détecter les utilisations irrégulières de comptes et d'identifier les anomalies récurrentes afin de les faire régulariser par la Filière Commerciale ou a minima la justification de leur irrégularité.

Ce contrôle est donc réalisé indépendamment de la gestion





quotidienne assurée par la Filière Commerciale. Les comptes en anomalies les plus importants se rapportent aux dossiers de crédits dont :

- Les autorisations de crédits sont échues,
- Les garanties ne sont pas constituées,
- Les lignes de crédits ne sont pas utilisées pendant plus de 6 mois.

Ces critères constituent des conditions minimales de dossiers présentant des anomalies qui font l'objet d'une détection, automatisée, et d'un suivi conjointement avec la Filière Commerciale.

### 8.5.2.3.2. Contrôle des comptes à risques

Les comptes à risques représentent un risque susceptible de s'aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la banque. Ils sont constitués des engagements qui présentent, soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiée par des critères quantitatifs, soit une dégradation potentielle des risques identifiée par des critères qualitatifs.

Les comptes à risques sont constitués des comptes qui :

- Sont gelés : La notion de comptes gelés signifie des comptes à vue qui, après fusion si prévue, n'enregistrent pas de mouvements créditeurs réels sur une durée de 60 jours (hors déblocage de crédit...) couvrant au moins le montant des agios imputés à ces comptes ainsi qu'une partie significative (10% du solde débiteur) desdits soldes débiteurs
- Enregistrent des impayés tels que :
  - les encours des crédits amortissables dont une échéance n'est pas réglée 30 jours après son terme
  - les encours des crédits remboursables en une seule échéance, qui ne sont pas honorés 30 jours après leur terme
  - les créances commerciales escomptés par la banque et retournées impayées, ...
- Enregistrent des dépassements, au-delà d'un mois, par rapport aux autorisations accordées. Toutefois, afin d'éviter d'éventuels risques opérationnels, les entités contrôlent sur base hebdomadaire, les dépassements autorisés d'un certain niveau (discrétion locale de chaque entité)
- Enregistrent des expositions dont le remboursement est susceptible d'être incertain en raison de considérations liées à d'autres informations quantitatives ou qualitatives négatives sur le client telles : une notation en risque élevé, événements et litiges concernant les principaux actionnaires (décès, redressement judiciaire...).

Ces critères constituent des conditions minimales de détection des comptes à risques.

La Filière Commerciale, qui de par sa connaissance et son suivi quotidien de ses relations, et le Pôle Risques et Co-ordination Groupe font faire ressortir et présenter comme compte à risques tout autre compte, si elles le jugent nécessaire. L'appréciation, l'intervention et la complémentarité

entre les Filières Commerciale et Risques demeurent déterminantes dans l'identification des critères nécessitant une inscription parmi les comptes à risques.

La responsabilité du suivi, au jour le jour, de ces risques incombe à la Filière Commerciale. Toutefois, la détection de ces comptes à risques sur base mensuelle est de la responsabilité de la Filière Risques. La détection est effectuée, pour les critères quantitatifs, par le biais d'une extraction des informations des applications et systèmes informatiques opérants.

Dès la constatation de ces risques caractérisés et certains, la Filière Risques demande des explications à la Filière Commerciale. Cette dernière met en œuvre tous les moyens à sa disposition afin d'assurer la récupération de la créance.

### 8.5.2.3.3. Revue annuelle des dossiers

Tout client particulier ayant un crédit revolving ou entreprise ayant un engagement à l'égard d'une entité du groupe fait l'objet d'une revue annuelle par le Comité de crédit compétent, qu'il y ait ou non besoin d'approbation ou de renouvellement d'une facilité.

Le Pôle Risques et Co-ordination Groupe a la responsabilité de tenir à jour en permanence le calendrier prévisionnel des revues annuelles, en liaison avec la Filière Commerciale et ce, sous la responsabilité du Chargé de Gestion, Surveillance et Reporting des Risques de Crédit.

### 8.5.2.3.4. Contrôles thématiques

Contrairement aux contrôles précités, les contrôles thématiques n'ont pas un caractère systématique, ils concernent un point ou un risque spécifique selon les besoins. Ils sont réalisés par Le Pôle Risques et Co-ordination Groupe à la demande de la Direction Générale ou autres instances.

### 8.5.3. Classification des crédits

Après la revue périodique, mensuelle, du portefeuille de la banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de suivi des comptes à risques et ce sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Ce dernier est également responsable de la mise en œuvre de ces décisions à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie en souffrance et du provisionnement.

Le tableau présente la valeur nette comptable des encours de créances non dépréciées présentant des impayés (par antériorité d'impayés) et des encours douteux dépréciés de l'activité au Maroc.



	Juin 2014				Actifs dépréciés
	Echéancement des encours non dépréciés ayant des impayés				
	Impayés < 90 jours	90 jours < impayés < 180 jours	180 jours < impayés < 360 jours	Total	
Grande Entreprise	174	270	306	750	1 316
Réseau Entreprises	302	106	155	564	2 508
Réseaux Particuliers et Professionnels Maroc	1 044	480	162	1 686	1 898
	1 520	53	623	2 196	5 722

#### 8.5.4. Garanties

Le Groupe reçoit différentes catégories de garanties en contreparties de ces concours de crédit. En règle générale, les garanties exigées sont en fonction de deux éléments : la nature des crédits demandés et la qualité des contreparties.

Ainsi, le Groupe dispose systématiquement pour tous les crédits immobiliers (crédits à l'habitat et crédits à la promotion immobilière) des hypothèques sur les biens financés ainsi que des délégations d'assurance.

Les garanties hypothécaires font l'objet d'une évaluation systématique, préalable à leur acceptation, et ce par un organisme spécialisé indépendant ou par les services compétents du groupe chaque fois que la valeur déclarée par le client dépasse un million de dirhams.

De même, le financement des marchés publics, des marchandises, du matériel d'équipement et des fonds de commerces est systématiquement garanti par des nantissements des éléments financés ainsi que par des délégations d'assurance.

En plus de ces garanties, le Groupe conforte généralement sa position par des cautions personnelles des contreparties chaque fois qu'il estime nécessaire en fonction de la qualité de ces derniers.

#### Garanties transférables

Le Groupe ne détient pas d'actifs en garantie qu'il est autorisé à vendre ou à redonner en l'absence de défaillance du propriétaire de la garantie.

Les garanties usuellement prises par le Groupe, servent à la couvrir en cas de défaut des clients de leurs engagements et ce, conformément aux dispositions juridique prévues sur tous les contrats de crédit.

#### 8.5.5. Conduite de stress-tests

BMCE Bank effectue semestriellement des simulations de crise (stress-tests) pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.

Les stress-tests sont conduits afin d'apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénarios de défaut d'un pourcentage de contreparties dont la finalité est d'en mesurer l'impact sur les provisions et par conséquent sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels.

La pertinence des différents scénarii fait objet d'un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d'objectifs escomptés de la réalisation des stress tests et chaque fois que les conditions du marché laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable susceptible d'impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face.

Le Pôle Risques et Coordination Groupe veillera, dans le cadre du projet Convergence Groupe, à transférer son expertise de manière à ce que toutes ses filiales soient en mesure de réaliser leurs propres stress test, sur base semestrielle, et les adresser à Risque Hubs et Pôle Risques et Coordination Groupe afin de les consolider et de les communiquer à la Banque Centrale et au management du Groupe.

#### 8.5.6. Reporting Risques de crédit

Dans le cadre du suivi des risques de crédit, Pôle Risques et Coordination Groupe a mis en place une procédure spécifique pour l'élaboration de reporting risques crédit afin d'améliorer et d'harmoniser le pilotage du risque de crédit au niveau de l'ensemble du Groupe. Ces reportings visent à répondre aux besoins des interlocuteurs dédiés, à des fins de surveillance, de pilotage ou réglementaire. Ils servent également de support à la communication financière du Groupe BMCE Bank.

Ces reportings viennent ainsi compléter la panoplie des reportings réglementaires que doivent élaborer les Risques pour répondre aux exigences réglementaires groupe et locales d'une part, et les états de reportings comptables et autres à caractère risques élaborés par les autres fonctions de l'entité d'autre part. Le principe d'élaboration de ces reportings consiste à présenter une synthèse de la gestion des risques des différentes entités.

Le reporting des risques de crédit concerne l'ensemble des risques de crédit induits par les activités sur l'ensemble des entités du Groupe BMCE Bank. Chaque entité s'organise selon ses spécificités pour répondre aux besoins de ces reportings.

#### 8.5.7. Déploiement du dispositif de maîtrise des risques au niveau des filiales à l'international

Le Pôle Risques et Coordination Groupe a instauré, un reporting trimestriel relatant la situation des risques de chaque filiale au travers d'un canevas et une procédure détaillant les informations à remonter, et ce dans l'attente de la mise en place d'un outil informatique dédié au pilotage des risques. L'année 2013 a été l'occasion pour mettre en œuvre plusieurs ajustements par rapport à la spécificité de chaque filiale, afin de faciliter les échanges et l'harmonisation des différents canevas.

Au cours de cet exercice, la banque a revu d'une manière radicale son dispositif de gestion des risques dans sa dimension Groupe et ce, afin de (i) renforcer sa gouvernance exécutive du groupe à travers le déploiement de ses dispositifs de gestion et de maîtrise des risques et de contrôle interne au niveau de toutes les filiales et (ii) d'accompagner sa stratégie à l'international et son dernier plan de développement triennal.



Aussi, la banque a procédé à la création de la Direction des Risques à l'international et a confié l'accompagnement de la conduite d'un projet de déploiement du même dispositif de contrôle interne et des risques au niveau de tout le groupe à un cabinet de consulting. Ce projet a abouti à l'élaboration et à la validation entre autres de la Charte de Contrôle Interne du Groupe et de la charte de responsabilité de Pôle Risques et Coordination Groupe.

De plus, les travaux de ce projet ont débouchés, pour la partie Management des Risques, en la définition du modèle cible de la filière Pôle Risques et Coordination Groupe et la préparation d'un projet du plan de déploiement.

## 8.6. DESCRIPTIF DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE LIQUIDITE ET DE TAUX D'INTERET - ALM -

BMCE Bank a mis en place un dispositif de pilotage des risques bilanciaux tels que les risques de liquidité et de taux d'intérêts, de telle sorte à pouvoir suivre leur évolution de manière continue en fonction de la tendance des marchés financiers, et de l'activité de la banque.

Afin de préserver les équilibres du bilan dans un horizon moyen long terme, le dispositif de gestion des risques de liquidité et de taux d'intérêt mis en place veille à :

- Assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds propres ;
- Assurer un niveau de liquidité suffisant, permettant à la banque de faire face à ses obligations à tout moment en la mettant à l'abri d'une crise éventuelle ;
- S'assurer que le risque inhérent aux positions de change ne vienne diminuer la marge bénéficiaire de la banque
- Orienter la stratégie de la banque de telle sorte à pouvoir saisir pleinement les opportunités de croissance qui se présentent.

La Banque a institué un Comité ALCO, afin de suivre la réalisation de ces objectifs, avec comme principales missions :

- Formuler la politique actif - passif ;
- Organiser et animer les sous comités actif-passif
- Avoir une connaissance approfondie des types de risques inhérents aux activités de la Banque et rester informé de l'évolution de ces risques en fonction de la tendance des marchés financiers, des pratiques de gestion de risques, et de l'activité de la Banque ;
- Revoir et approuver les procédures destinées à limiter les risques inhérents aux activités de la Banque en matière d'octroi de crédits, d'investissements, de trading et autres activités et produits significatifs ;
- Maîtriser les systèmes de reporting qui mesurent et contrôlent quotidiennement les principales sources de risque ;
- Revoir et approuver périodiquement les limites de risque en fonction de changement éventuels dans la stratégie de l'institution, approuver les nouveaux produits et réagir à

des changements importants des conditions de marché ;

- S'assurer que les différentes lignes de business sont convenablement gérées, par les RH ayant un niveau de connaissance, d'expérience et d'expertise homogène avec la nature des activités supervisées.

### Responsabilités des différents intervenants dans la gestion du risque de taux et de liquidité

Le maintien de l'équilibre bilanciaux à court et moyen terme, suppose l'implication de l'ensemble des intervenants au niveau de la banque, et la définition des responsabilités de chacun dans la gestion du risque de liquidité.

C'est ainsi que chaque entité de la Banque dispose d'un budget / objectifs validés au comité de direction général sur un horizon moyen terme, permettant ainsi aux instances appropriées de suivre et de contrôler de manière ordonnée la réalisation du plan triennal de manière globale dans le respect des grands équilibres de la Banque et des ratios réglementaires.

Le département ALM suit sur une base régulière l'évolution de la structure bilanciaux par rapport au plan et signale tout écart dans le cadre du comité ALCO où toutes les entités sont représentées pour prendre les dispositions correctrices nécessaires.

### Risque de Liquidité

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de liquidité a pour but, d'adapter la structure de ses ressources afin de permettre à la banque de poursuivre de manière harmonieuse l'expansion de son activité.

Le risque de liquidité se traduit pour la Banque à travers l'impossibilité de satisfaire ses engagements, lorsque des besoins inattendus sont subis, et qu'elle ne peut y faire face à partir de ses actifs liquides.

Une telle éventualité peut trouver son origine dans d'autres causes que la liquidité. Par exemple des pertes importantes qui résultent des défaillances des contreparties, ou d'évolutions adverses du marché.

Deux sources majeures peuvent générer un risque de liquidité :

- L'incapacité de l'établissement de lever les fonds nécessaires pour faire face à des situations inattendues à court terme, notamment un retrait massif des dépôts ou un tirage maximal des engagements en hors bilan.
- Le non adossement des actifs et passifs ou le financement des actifs moyen et long terme par des passifs à court terme.

Un niveau de liquidité acceptable est un niveau qui permet à la banque à la fois de financer l'évolution de ses actifs, et de faire face à ses engagements dès qu'ils sont exigibles, en mettant ainsi la banque à l'abri d'une crise éventuelle.

Deux indicateurs permettent d'apprécier le profil de liquidité de la banque :

- le coefficient de liquidité doit être supérieur à 100% (tel



que défini par la Banque Centrale). Cet indicateur permet d'évaluer le taux de couverture des exigibilités à un mois par les actifs liquides disponibles à un mois.

Le Coefficient de liquidité affiche 104,2% au 30 juin 2014, au dessus de la limite réglementaire.

- Le profil des impasses cumulées : la technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de liquidité encouru par la Banque à court, moyen et long terme.

Cette technique permet d'estimer les besoins nets de refinancement sur différents horizons et arrêter les modalités adéquates de couverture.

### Risque de Taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est le risque que l'évolution future des taux d'intérêts vienne réduire les marges prévisionnelles de la banque.

La variation des taux d'intérêt impacte également la valeur actualisée des flux futurs attendus. Le degré d'impact sur la valeur économique des actifs et des passifs dépend de la sensibilité des différentes composantes du bilan à une variation des taux.

L'appréciation du risque de taux peut s'effectuer au travers un ensemble de simulations de stress testing, dans le cadre d'un scénario de variation des taux de 200 pbs tel que préconisé par le Comité de Bâle.

La stratégie de la Banque en matière de gestion du risque de taux d'intérêt, veille à assurer la stabilité des résultats contre les variations des taux d'intérêts, en préservant la marge d'intérêt et en optimisant la valeur économique des Fonds propres.

Les variations des taux d'intérêts peuvent avoir des répercussions néfastes sur la marge d'intérêt de la Banque, et par conséquent causer de sérieuses déviations par rapport au plan initial.

Afin de neutraliser ces risques de déviation, le département ALM oriente régulièrement la stratégie de la Banque en fixant des règles d'adossement des emplois à des ressources de même nature, et en définissant un seuil de tolérance maximum de déviation de la marge d'intérêt par rapport au PNB prévisionnel.

La technique des impasses / Gap périodiques ou cumulées en dirhams et en devises, permet d'évaluer le niveau de risque de taux encouru par la Banque à court terme et à moyen long termes.

Cette technique permet d'estimer les décalages d'adossements actif / passif sur différents horizons afin d'arrêter les modalités adéquates de couverture.

### Sensibilité de la valeur du portefeuille bancaire

Des simulations de stress testing sont effectuées afin d'évaluer l'impact d'une variation des taux sur la marge d'intérêt ainsi que sur la valeur économique des Fonds Pro-

pres.

A fin juin 2014, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur le PNB est estimé à 137MDH soit 2,70% du PNB prévisionnel. La variation de la valeur économique des fonds propres face à un choc de 200 pbs, est estimée à 255 MDH soit 1,73% des Fonds propres réglementaires.

### 8.7. RISQUE DE MARCHÉ

L'essentiel de l'activité de marché du Groupe est concentré au niveau de BMCE Bank qui s'accapare 99% du total de cette activité. Le reliquat est assuré au niveau de la filiale de Londres.

La gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recourent pour le groupe BMCE Bank notamment :

- Le risque de taux d'intérêt,
- Le risque de change,
- Le risque de crédit sur opérations de marché.

### Cartographie des instruments

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BMCE Bank se répartit par facteur de risque comme suit :

<b>Produits de change</b>	Change «cache»
	Change au comptant
	Change à terme
	Dérivés de change
	Swap de change
<b>Produits sur titres de propriété</b>	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
	OPCVM Actions
<b>Produits de taux</b>	I- Prêts/Emprunts corporate et interbancaires
	Taux fixe (MAD et devises)
	Taux variable (MAD et Devises)
	II- Titre de créance négociables et tirs obligatoires
	II-1 Titres souveraines (inclus : titres émis par le Royaume du Maroc)
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
	Taux fixe (MAD)
	Taux Variable (MAD et Devises)
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
	Future de taux
Forward Rate Agreement	
V- OPCVM de taux	
OPCVM Monétaire	
OPCVM Obligataire	
<b>Produits sur matières premières dérivés de crédit</b>	Futures sur matières
	Options sur futures sur matières premières
	Crédit default Swaps (CDS)
	Crédit Linked Note (CLN)



## 8.7.1. Dispositif de Gestion des Risques de Marché

### 8.7.1.1. Gouvernance

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques de Marché Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre;
- Le Département Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank en tant que fonction indépendante des front-office du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;
- Les Risk Management Units des entités du Groupe BMCE Bank qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein leur entité et adressent des reporting récurrents au Management du Pôle Risques et Coordination Groupe ;
- L'audit interne qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en vigueur.

### 8.7.1.2. Description du Dispositif de Gestion des Risques de Marché

Le dispositif de gestion des risques de marché du Groupe BMCE Bank s'articule autour de trois axes principaux:

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en Fonds Propres ;

#### 8.7.1.2.1. Limites

##### Limites de Contrepartie sur Opérations de Marché

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BMCE Bank via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

##### Limites de Marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BMCE Bank et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché.

Le set des limites de marché du Groupe BMCE Bank se décline comme suit:

- Les limites de stop/loss par activité sur différents horizons ;
- Les limites en VaR par activité ;
- Les limites de transaction.

Le suivi des limites de marché est assuré à travers le logiciel MLS qui permet un suivi en temps réel des limites et des dépassements.

Les limites en VaR élaborées entrent dans le cadre d'un dispositif dynamique de gestion des limites qui prend en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

##### Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BMCE Bank s'assure du respect des limites réglementaires définies par Bank Al-Maghrif telles que :

- Les limites sur les ratios de solvabilité et Tiers One;
- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des Fonds Propres;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des Fonds Propres.

#### 8.7.1.2.2. Indicateurs de risque

##### Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BMCE Bank réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du Groupe à des scénarii extrêmes. Les stress tests couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille. Les résultats des stress tests du Risque de taux d'intérêt, du risque de change et du risque actions du portefeuille de négociation se présentent come suit :

##### a. Stress Test Risque de Taux :

**1<sup>ère</sup> hypothèse :** hausse de 50 points de base de la courbe des taux en translation uniforme.

Ce scénario ressort, au 30 Juin 2014, avec un impact de 34 MDH sur le P&L.

**2<sup>ème</sup> hypothèse :** hausse de 100 points de base de la courbe des taux en translation uniforme.

Ce scénario ressort, au 30 Juin 2014, avec un impact de 69 MDH sur le P&L.

##### b. Stress Test Risque de Change

1<sup>ère</sup> hypothèse : Dévaluation de 10% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort, au 30 Juin 2014, avec un impact de 37 MDH sur le P&L.

2<sup>ème</sup> hypothèse : Dévaluation de 15% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort, au 30 Juin 2014, avec un impact de 55 MDH sur le P&L.



### c. Stress Test actions :

1ère hypothèse : Baisse du cours des actions du portefeuille de 15%

Ce scénario ressort au 30 Juin 2014 avec un impact de 11 MDH sur le P&L.

2ème hypothèse : Baisse du cours des actions du portefeuille de 25%

Ce scénario ressort au 30 Juin 2014 avec un impact de 19 MDH sur le P&L.

Les résultats des stress test menés montrent que le Groupe Dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scenarii de stress défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

#### Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La Value-at-Risk est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la Value-at-Risk globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BMCE Bank à travers le logiciel KVaR qui permet le calcul de la valeur en risque et son backtesting suivant plusieurs approches.

#### Evolution de la VaR (10 jours) entre Juin 2013 et Juin 2014



EN KDH	juin 2013	juin 2014
VaR (10 jours)	112 710	123 501

Au 30 Juin 2014, la VaR historique à 10 jours ressort à 123 501 KDH.

#### VaR stressée

Le Groupe a mis en place des scénarios pour le calcul de la stressed VaR. Le choix du Groupe s'est porté sur la période allant du 01-09-2008 au 01-09-2009. En effet pendant cette période nous avons pu assister à des événements créant une volatilité importante sur les marchés financiers. Ces événements sont :

- La faillite de « Lehman Brothers » qui n'a pas pu faire face à la crise du « Subprime »,
- Le creusement de déficit budgétaire américain de 1.000 Milliards \$ pour soutenir les marchés financiers,
- La crise grecque et la contagion aux « PIIGS »

Cependant, les marchés financiers marocains n'ont que très faiblement réagi à ces événements. Il a donc été considéré des scénarios simulés tel que réalisés sur le marché marocain :

- Fluctuation de la place de Casablanca à l'identique de celle des Etats-Unis,
- Fluctuation de la courbe des taux Dirham à l'identique de celle du Dollars
- Répercussion de la vol Eur/Usd sur les cours Eur/Mad et Usd/Mad
- Répercussion de la volatilité de la vol Eur/Usd sur la vol Eur/Mad et la vol Usd/Mad.

Par ailleurs, il est à noter que le projet de passage en approche avancée au titre des risques de marché est en cours de finalisation à travers la mise en œuvre d'un modèle interne se basant sur l'approche VaR.

### 8.8. RISQUE OPERATIONNEL

Le Risque Opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

#### 8.8.1. Politique de gestion des risques opérationnels

##### 8.8.1.1. Objectif de la gestion des risques opérationnels

Le dispositif de gestion des Risques Opérationnels a pour ambition de répondre aux objectifs suivants :

- Prévention et évaluation des risques opérationnels ;
- Appréciation de l'environnement de contrôle ;
- Proposition de plans d'action palliatifs pour les risques qualifiés critiques ainsi que le suivi de leur mise en œuvre.

##### 8.8.1.2. Classification

Les risques ou pertes opérationnelles peuvent être analysées et catégorisées selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

##### 8.8.1.2.1. Liens avec les autres types de risque (marché / crédit)

La gestion des risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds



propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques »

- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être liés directement à la gestion des risques de marché et de crédit.

#### 8.8.1.2.2. Organisation de gestion des risques opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BMCE Bank et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BMCE Bank implique quatre entités majeures :

- Le Département Risques Opérationnels Groupe en central BMCE Bank ;
- Le Réseau BMCE Bank ;
- Les Directions métiers BMCE Bank ;
- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO);
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO);
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également 8 filiales du Groupe.

#### 8.8.1.2.3. Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La gouvernance des Risques opérationnels au sein du Groupe BMCE est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques ;
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques ;
- La définition des actions préventives et correctives à mettre en place afin de réduire le niveau de risque ;
- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

#### 8.8.1.3. Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BMCE Bank au travers de son dispositif de gestion des risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers :

- Collecte des événements ;
- Cartographie des Risques Opérationnels ;
- Indicateurs Clé de Risques Opérationnels (Key Risk Indicators).

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la Direction Générale et au Conseil d'Administration. Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BMCE est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la Banque et des filiales marocaines et européennes.

#### 8.8.1.4. Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Elaborer des plans de continuité d'activité ;

Le Groupe BMCE dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...





### 8.8.2. Plan de continuité de l'activité

Porté par un courant réglementaire, le plan de continuité d'activité répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BMCE Bank a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public. Ce principe prévaut sur tous les autres ;
- BMCE Bank doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;
- BMCE Bank entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;
- BMCE Bank entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;
- Les clients du Groupe BMCE sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;
- Les services sont pris en compte dans leur réalisation « front to back » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

L'année 2009 a vu le déploiement du dispositif de continuité d'activités. Plusieurs simulations de mise en épreuve du dispositif ont été menées aux travers différentes régions du Royaume.

### 8.8.3. Evaluation de l'adéquation des fonds propres

Le Groupe BMCE Bank a opté pour l'approche standard telle que présentée dans des circulaires de Bank Al-Maghrib.

Ce dernier exige le respect du ratio des fonds propres de bases et celui global de solvabilité respectivement de 9% et de 12% et ce, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour la BMCE Bank aussi bien sur base sociale que consolidée, respectent les prérogatives réglementaires.

Cet exercice est marqué par le passage en Bâle III et ce avec des mesures transitoires sur cinq années.

### Ratio de Solvabilité

Risque de crédit	152 971 381
Risques de marché	15 591 675
Risques opérationnels	17 221 239
Total actif pondéré	185 784 295
Fonds propres de base	18 245 095
Total des fonds propres admissibles	22 722 301
Ratio de fonds propres de base	9,82%
Coefficient minimum de solvabilité	12,23%